

Bibliothèque numérique

medic@

Vaidy, Jean Vincent François. Plan d'études médicales : à l'usage des aspirans aux grades de docteur en médecine, de docteur en chirurgie, et d'officier de santé

Paris : Panckoucke, 1816.
Cote : 32727 (1)

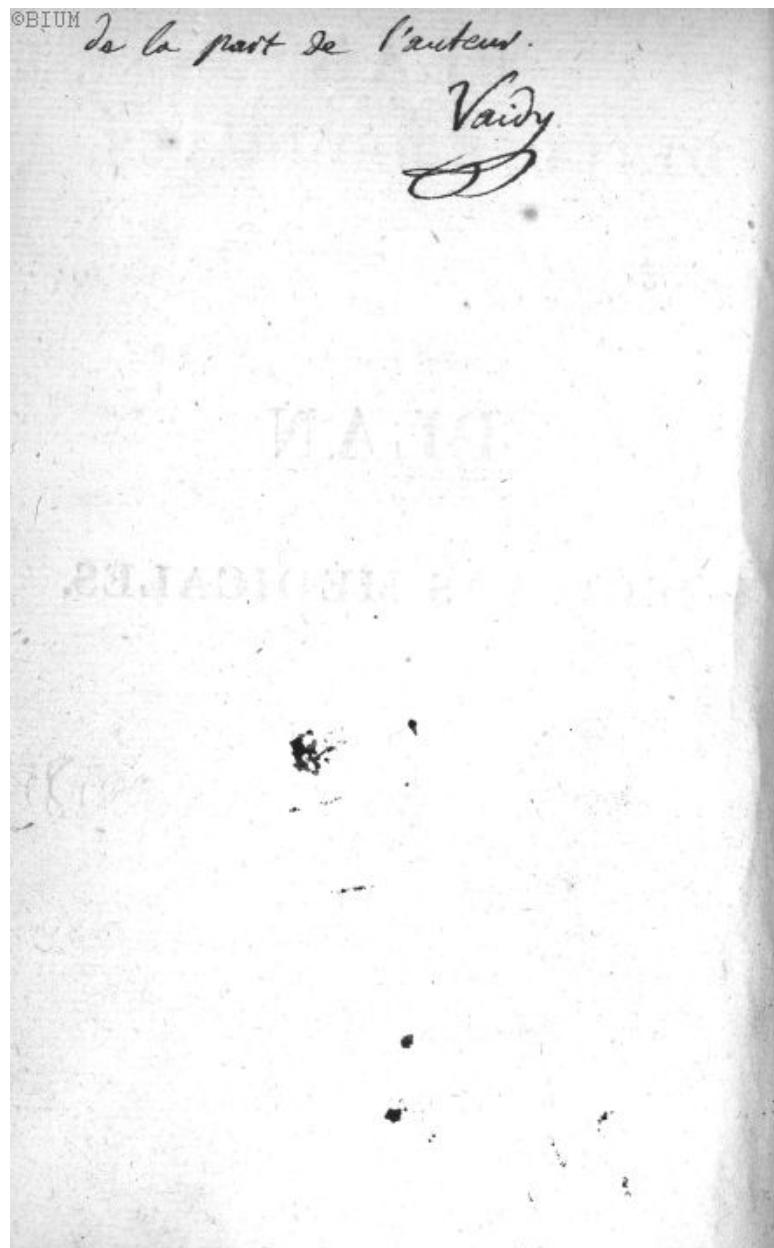


(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?32727x01>

PLAN

D'ÉTUDES MÉDICALES.





PLAN D'ÉTUDES MÉDICALES,

A L'USAGE

DES ASPIRANS AUX GRADES DE DOCTEUR EN MÉDECINE, DE DOCTEUR EN CHIRURGIE, ET D'OFFICIER DE SANTÉ;

CONTENANT

- 1° Un tableau des cours préparatoires, et de ceux qui constituent l'enseignement médico-chirurgical, distribués dans l'ordre suivant lequel ils doivent se succéder;
- 2°. Un tableau des même cours, distribués dans l'ordre de leur importance relative;

PRÉCÉDÉ

D'une indication des qualités, intellectuelles et morales, nécessaires à l'homme qui veut exercer dignement l'art de guérir.



PARIS. J. V. F. VAIDY, MÉDECIN.

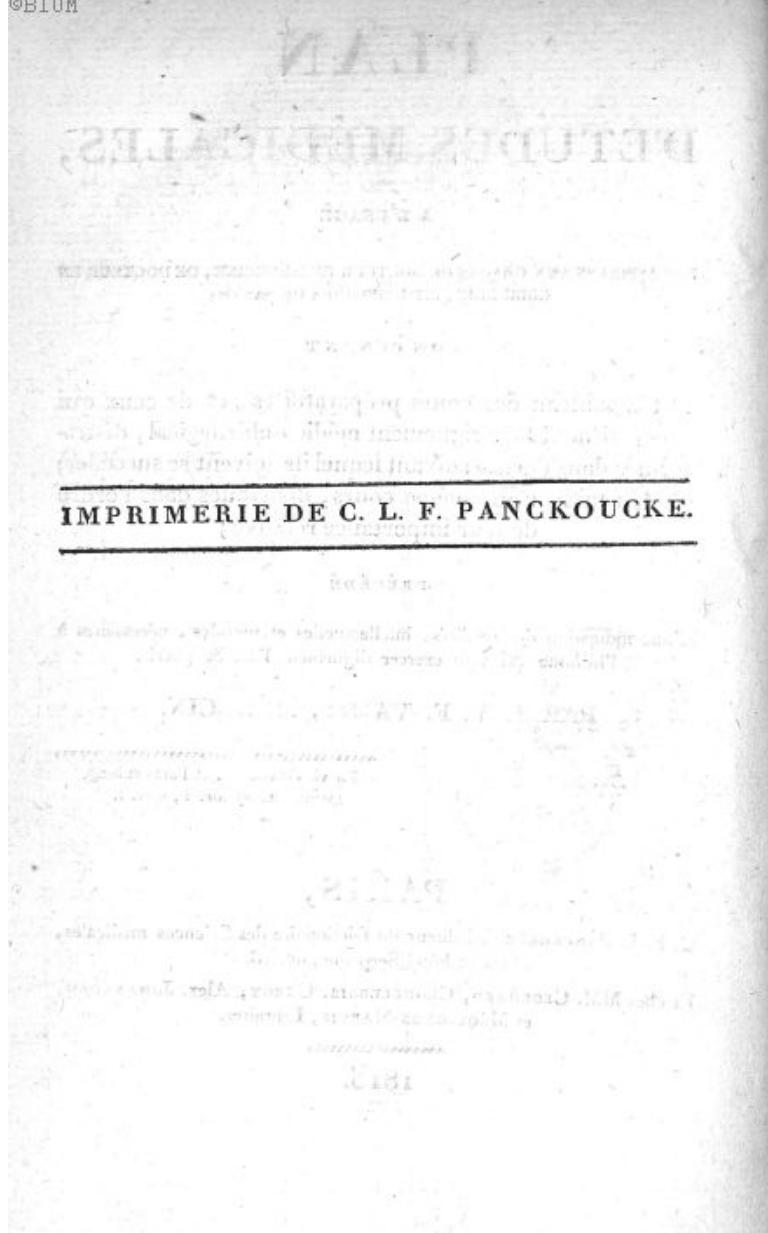
~~~~~  
La vie est courte, et l'art est long.  
HIPPOCR. Aphor. I, sect. 1.

PARIS,

C. F. L. PANCKOUCKÉ, Editeur du Dictionnaire des Sciences médicales,  
rue et hôtel Serpente, n°. 16.

Et chez MM. CROCHARD, CROULLEBOIS, GABON, Alex. JOHANNEAU,  
et MÉQUIGNON-MARVIS, Libraires.

~~~~~  
1816.



PLAN D'ÉTUDES MÉDICALES.

MOTIFS

QUI M'ONT DÉCIDÉ A ÉCRIRE CET OPUSCULE.

LORSQU'UN jeune homme, animé du désir d'embrasser la plus belle des professions, arrive auprès d'une faculté de médecine, pour faire ses études, il lit sur des affiches l'annonce d'une trentaine de cours, tant publics que particuliers, et il n'a point de guide pour lui indiquer l'importance relative de ces divers cours, et l'ordre dans lequel il doit les suivre. Il veut d'abord les essayer tous, pour voir quel est celui qui l'intéresse le plus, et il perd souvent une année, même quelquefois davantage, dans une pénible

fluctuation. S'il entre dans la bibliothèque , il y voit une multitude de volumes dont il ne pourrait achever la lecture , quand bien même il y consacrerait toute sa vie. Cette impossibilité de tout entendre et de tout lire , lui fait sentir vivement le besoin de rencontrer un homme ou un livre qui l'éclaire sur le choix qu'il doit faire, sous ce double rapport. S'il reste livré à lui-même , il peut tomber dans le découragement , et abandonner une carrière dans laquelle il était peut-être destiné à s'illustrer.

J'ai éprouvé toutes les difficultés dont je viens de parler. C'est pour les épargner à ceux qui commencent leurs études , que j'ai conçu le plan d'une *Méthodologie médicale*. Si je parviens à atteindre ce but , les erreurs que j'ai commises leur seront utiles , et je regretterai moins le temps que j'ai perdu dans de longues hésitations.

Je sais qu'il existe un assez grand nombre de méthodologies médicales , mais je n'en ai lu aucune. Je livre mon plan tel que je l'ai conçu , et j'ignore absolument s'il ressemble aux autres , ou s'il en diffère beaucoup. Cette connaissance

m'était inutile pour l'objet que j'avais en vue, et que voici : outre que j'ai voulu offrir un plan d'études approprié à l'état actuel de la science, j'ai tâché de faire sentir l'avantage de la méthode empirique, seule voie par laquelle on peut acquérir une instruction solide. La méthode dogmatique, recommandée généralement dans les livres, conduit à adopter un certain jargon, qui a l'apparence de la science, et qui ne sert qu'à faire triompher les arguties de l'école, et tous les paradoxes qu'une imagination déréglée peut enfanter.

QUALITÉS NÉCESSAIRES AU MÉDECIN.

Parmi les professions nées de l'état social, les unes ont, pour seul mobile, l'intérêt pécuniaire : ce sont les arts mécaniques et industriels, dont l'exercice ne suppose point un esprit supérieur, bien qu'ils soient les plus nécessaires à l'homme pour les besoins de la vie. Les autres, généralement moins utiles, trouvent dans la gloire leur principale récompense, et demandent un degré plus ou moins élevé de culture : ce sont les arts libéraux. La médecine, qui offre

les avantages des uns et des autres , a sur eux le privilége de mettre l'homme qui l'exerce dans un rapport continual de bienfaisance avec ses semblables. Pour étudier cet art avec succès , il faut être doué de certaines dispositions intellectuelles et morales que je vais indiquer rapidement.

DISPOSITIONS INTELLECTUELLES.

L'homme qui a l'intention de devenir médecin , doit s'y préparer par la culture des lettres et des sciences. Parmi les études littéraires , celle de la langue latine tient le premier rang , à raison de son importance. Presque tous les livres de médecine , publiés depuis la renaissance des lettres , jusqu'au milieu du dix-huitième siècle , sont écrits en latin , et plusieurs des ouvrages modernes les plus remarquables sur la pratique , sont également écrits en cette langue. Une grande partie de ces ouvrages n'ont point été traduits , et ne le seront vraisemblablement jamais. De quel secours précieux ne serait pas privé le médecin qui ne pourrait jouir de cette riche partie de la littérature médicale?

Mais ce n'est pas seulement parce que la plupart des ouvrages latins ne sont point traduits, que le médecin doit connaître la langue de CELSE, il faut encore qu'il ait un moyen de communiquer avec ses confrères de toutes les contrées du globe ; il faut surtout qu'il offre une garantie de toute son aptitude aux travaux de l'esprit, et cette garantie se trouve essentiellement dans le succès avec lequel il a étudié les belles-lettres.

Le grec n'est pas, à beaucoup près, d'une aussi grande importance que le latin, parce que tous les ouvrages écrits en cette langue sont traduits, et parce qu'on n'écrit plus rien en grec. Il faut cependant que le médecin sache les éléments de la langue grecque, assez pour interpréter un passage à l'aide d'un dictionnaire, et pour connaître les étymologies d'une foule de termes techniques dérivés du grec.

La connaissance des langues vivantes est bien plus utile, depuis qu'on abandonne l'usage du latin. Je sais qu'on peut être un praticien recommandable sans connaître l'allemand, l'anglais ou l'italien ; mais alors on ne peut profiter d'un grand

nombre de bons ouvrages et de Journaux de Médecine, écrits dans ces diverses langues. Cette étude n'est pas aussi difficile qu'on se l'imagine ; et ceux qui s'y livrent sont bientôt amplement dédommagés de leurs peines. L'homme qui apprend une langue étrangère, riche en productions littéraires, est frappé d'admiration, en voyant apparaître, pour ainsi dire, un monde nouveau. Jusque-là, il avait été renfermé dans un cercle étroit d'idées, calquées, la plupart, les unes sur les autres. Tout-à-coup il voit le domaine de la pensée s'aggrandir d'une manière indéfinie. Il se sent heureux de partager des trésors dont naguère il ignorait l'existence.

J'ai entendu plusieurs fois faire cette question singulière : « Pourquoi les médecins français apprendraient-ils les langues étrangères, puisqu'ils trouvent d'excellens ouvrages écrits en leur langue sur toutes les parties de l'art de guérir ? » Pourquoi ? Pour étendre leurs facultés, pour connaître des faits nouveaux, qui les rendent plus capables de remplir leur important ministère, enfin pour multiplier leurs moyens de communication avec toute l'Europe.

Quelle que soit l'importance des études littéraires, elles ne doivent être considérées que comme des moyens qui nous facilitent l'étude des sciences naturelles. Celles-ci forment la base des connaissances médicinales, comme de tous les arts, entre lesquels elles établissent une relation étroite et non interrompue. C'est à la réunion de ces connaissances scientifiques et littéraires que le médecin doit la haute considération dont il jouit, et qui est la plus noble récompense de ses travaux. Quels droits, en effet, n'acquiert pas à la reconnaissance de ses concitoyens l'homme versé dans les lettres et dans les sciences, qui brave les dégoûts et les dangers inseparables de l'étude de la médecine, pour sauver la vie à ses semblables, ou pour calmer leurs douleurs? Non, jamais un homme dépourvu de connaissances premières, ne sera capable de remplir cette haute destination. Celui qui n'a point cultivé de bonne heure ses facultés intellectuelles, doit se borner à des travaux mécaniques; il n'est point appelé à exercer la plus honorable des professions.

Mais il ne suffit pas d'avoir une bonne instruction préliminaire, pour être propre à étudier la médecine ; il faut encore certaines dispositions morales qui forment une condition indispensable. Ces dispositions sont principalement la probité, la discrétion, la décence, la générosité et l'humanité.

DISPOSITIONS MORALES.

La probité.

Je n'entends pas seulement ici cette probité qui consiste à ne pas s'approprier le bien d'autrui : celle du médecin s'étend à beaucoup de circonstances délicates, qui échappent à l'attention du vulgaire. Par exemple, le médecin n'est-il pas souvent appelé à prononcer, devant les tribunaux, sur la fortune, la vie et l'honneur des citoyens ? S'il se laissait subordonner par des gens intéressés au sort d'un prévenu, il deviendrait ou le vil fautre d'un coupable, ou le lâche assassin d'un innocent. Dans ces circonstances graves, il doit être impassible comme la loi, dont le glaive est alors entre ses mains.

Il est un autre cas dans lequel le médecin est exposé aux séductions ; c'est lorsqu'il s'agit d'exempter un homme d'une charge publique. S'il cède à de perfides sollicitations, il se rend coupable d'une infidélité envers le gouvernement, et d'un attentat envers l'homme qui doit supporter la charge, en place de celui qu'il a frauduleusement exempté.

Enfin, si le médecin n'est pas d'une probité incorruptible, comment résistera-t-il aux larmes et aux vives instances d'une femme qui se reproche une tendre faiblesse, et qui le conjure de la sauver du déshonneur ; en donnant la mort au fruit qu'elle porte dans son sein ? Il doit être, dans toutes ces occasions, d'autant plus sévère, que ses devoirs sont plus difficiles à remplir. S'il s'est laissé ébranler par des sophismes, dans des cas où l'honneur du monde est en contradiction avec l'honneur de la morale, il peut se raffermir, en adoptant ce principe : *Toute action qu'on n'oseraient avouer, est condamnable et contraire au véritable honneur.*

La discrédition.

L'homme qui ne sait pas garder un secret, est incapable d'exercer un art dans lequel on reçoit souvent des confidences de la plus haute importance pour le repos des familles. Il y a tel médecin qui était destiné, par son talent, à parcourir une carrière très-brillante, et qui n'a pu tirer aucun parti de ses avantages, à cause de son indiscretion habituelle. Ce vice est regardé, avec raison, comme le fléau de la société, et les gens sages évitent soigneusement tout commerce avec ceux qui en sont entachés. Outre que plusieurs maladies décèlent des habitudes vicieuses, qu'un grand nombre d'autres inspirent du dégoût, il est une foule de détails domestiques qui viennent nécessairement à la connaissance du médecin, et sur lesquels il doit garder un profond silence. L'indiscretion, d'ailleurs, annonce une légèreté d'esprit qui ne se concilie guère avec une occupation grave et sérieuse comme l'est la médecine.

La décence.

HIPPocrate a écrit un traité sur cette qualité si nécessaire au médecin, et il y rattache tout ce qui appartient aux vêtemens, aux habitudes sociales et aux bonnes mœurs. Si le médecin est négligé dans ses habillemens, on suppose qu'il néglige également la culture de son esprit; s'il s'habille comme un petit-maître, on dira qu'il ne s'occupe que de frivolités, et qu'il sacrifie tout au soin d'une vaine parure; s'il prend des vêtemens d'une forme inusitée, on ne manquera pas de dire qu'il affecte un ton pédant, pour cacher son ignorance, et en imposer au vulgaire. Il doit tenir un juste milieu entre ces extrêmes, et s'habiller avec simplicité et une grande propreté. Quoique ces petits soins paraissent fort secondaires, ils peuvent contribuer puissamment aux succès d'un médecin.

Dans ses habitudes, ainsi que dans ses vêtemens, le médecin doit éviter également tout ce qui ressemblerait à la fatuité ou à la pédanterie.

La présomption et la jactance peuvent réussir pendant quelque temps ; mais elles ne procurent jamais un triomphe de longue durée. Le ton d'un homme qui sent la dignité de sa profession , tempéré par la modestie, est le plus propre à inspirer de la confiance. Si ce n'est pas le moyen le plus prompt pour réussir dans la pratique , c'est du moins le plus honorable et le plus sûr.

En vain un médecin aurait-il un talent transcendant ; s'il était relâché dans ses mœurs , il serait constamment repoussé par tous les honnêtes gens. Quel homme voudrait introduire dans sa maison un médecin capable de séduire sa femme ou sa fille , et de porter la douleur et la honte dans sa famille désolée ? **HIPPOCRATE** , dans le serment qu'il exigeait de ses disciples , leur faisait contracter l'engagement solennel de respecter les femmes dans les maisons où ils seraient appelés pour traiter des malades. Observons religieusement le précepte du divin vieillard, et ne dégradons jamais, par notre conduite imprudente, un art qui ne doit être exercé que par des hommes d'une moralité inviolable.

La générosité.

Tout individu malade, quelle que soit sa pauvreté, a droit à l'assistance d'un médecin, et celui-ci ne peut la lui refuser, sans violer le premier de ses devoirs. En recevant le diplôme de docteur, nous connaissons cette obligation, et nous prenons l'engagement tacite de la remplir. Ne serait-il pas affreux qu'un médecin, appelé pour donner ses soins à un indigent, voulût fixer d'avance le prix de ses visites, et prendre des garanties pour s'en assurer le paiement ? Le médecin, qui serait enclin à la plus vile des passions, à la cupidité, perdrat toute considération, et retomberait au-dessous des mercenaires, qui souvent, dans leurs mœurs grossières, et au milieu de leurs rudes travaux, cèdent à l'impulsion des sentimens les plus généreux.

Il est vrai qu'un médecin désintéressé risque souvent d'être dupe de sa délicatesse ; c'est aussi par cette raison qu'il devrait être, par sa fortune, au-dessus du besoin ; mais s'il ne rencontrait ja-

mais d'ingrats, ne serait-il pas trop heureux ? Y a-t-il une position plus délicieuse, pour un homme sensible, que celle d'un médecin qui vient de rendre un fils à la tendre sollicitude de sa mère, ou un père de famille à l'amour de ses enfants ? Hé ! comptera-t-on pour rien les bénédictions que reçoit le médecin qui pénètre dans l'asile du pauvre honteux, sait lui épargner l'humiliation d'avouer sa détresse, console son cœur flétris, soulage ses douleurs, et, sans le faire rougir, pourvoit à ses besoins ?

Le guerrier qui s'est couvert de gloire, en affrontant le trépas, voit sa valeur récompensée par la renommée, par les honneurs et souvent par la fortune. Mais le médecin qui descend dans des cachots infects, qui brave les dangers des épidémies et des contagions, qui arrache à la mort une multitude de personnes dont il n'est point connu, et dont il ne recevra jamais de témoignages de gratitude, ne se couvre pas d'une gloire moins pure aux yeux du vrai sage. Cependant, les services qu'il a rendus, au péril de sa vie, sont ignorés, et il n'en trouve la récompense

que dans la satisfaction d'avoir rempli des devoirs sacrés. Heureuse profession, dont l'exercice exige le concours d'un grand talent, d'un vaste savoir et d'une générosité sans bornes !

L'humanité.

Cette passion touchante, doux fruit de la civilisation, est une condition indispensable pour pratiquer la médecine. C'est une vérité de sentiment qu'il serait superflu de démontrer. O vous, jeunes élèves, qui vous destinez à cette noble profession, examinez bien votre vocation ayant d'en entreprendre l'étude ! Si, à la vue d'un être souffrant, vous avez senti votre cœur palpiter, si vous avez éprouvé un besoin irrésistible de le secourir, venez dans nos hôpitaux, voyez la nature aux prises avec la douleur, observez attentivement l'action des moyens que l'art divin oppose aux diverses maladies, et écoutez les leçons des maîtres auxquels vous devez succéder un jour. Mais si vous restez froids à ce spectacle, si les larmes de la pitié n'ont jamais humecté

2.

otre paupière , si l'art de guérir ne vous paraît pas le premier des arts , éloignez-vous de nos écoles pendant qu'il en est temps encore ; ne vous préparez pas le regret d'avoir embrassé un état qui offre peu de chances de fortune , et qui ne promet de dédommagemens des grands sacrifices qu'il exige , que dans les jouissances d'une active philanthropie.

PLAN D'ÉTUDES MÉDICALES.

CHAPITRE PREMIER.

PLAN DU COURS D'ÉTUDES.

L'EXERCICE de la médecine exige des études extrêmement variées, puisqu'il n'est aucune partie des connaissances humaines qui ne contribue à en éclairer la marche, et à en assurer les succès. Ces études sont ou *préparatoires*, ou *médicales*, proprement dites. Les premières sont ou *littéraires*, ou *scientifiques*. Les jeunes gens qui aperçoivent, pour la première fois, un champ aussi vaste à parcourir, en sont ordinairement effrayés. Pour les rassurer, je me propose de

leur faire voir qu'en suivant un plan méthodique, on parvient au but, non sans difficulté, mais avec la certitude de l'atteindre. Enfin, pour satisfaire ceux qui conserveraient encore des craintes, et qui appréhenderaient de perdre haleine au milieu de cette immense carrière, je distinguerai toutes les études, soit préparatoires, soit médicales, d'après leur importance, par les épithètes suivantes : *indispensables*, *nécessaires*, *utiles*, *accessoires*. Les avantages de cette distinction sont évidents, surtout si l'on conserve, comme je le pense, sous un titre quelconque, une classe de médecins subalternes, chargés de fonctions attribuées aux *officiers de santé* par la loi du 19 ventose an XI.

Ce principe étant admis, les études que j'appelle *indispensables*, sont telles pour l'officier de santé comme pour le docteur. Elles sont la base des connaissances médicales. L'homme qui y serait étranger, ne devrait jamais recevoir de titre pour exercer un art qu'il ne connaît point. Dans ce cas, l'indulgence est une faiblesse homicide, qu'on doit réprimer avec sévérité. Sicet

abus a eu lieu quelquefois, il est très-facile de l'empêcher, à l'avenir, sans détruire les corps chargés aujourd'hui de l'enseignement. Il suffit que, par une disposition réglementaire, le produit du prix des réceptions ne fasse plus partie du traitement des professeurs, lesquels, d'ailleurs, préféreront toujours avoir un salaire fixe, afin de pouvoir juger les candidats avec l'indépendance qui convient à leur caractère.

Les études *nécessaires* ont pour objet des parties très-importantes de la littérature, des sciences exactes, ainsi que de la médecine théorique et pratique. Le candidat qui aspire au titre de docteur, doit les avoir parcourues soigneusement, et être en état de répondre sur les matières qui les composent. Le médecin qui les aurait négligées sentirait, toute sa vie, une grande lacune dans son instruction ; il éprouverait un vague d'idées, que la lecture des meilleurs ouvrages ne saurait dissiper entièrement.

Les études *utiles* conviennent spécialement au docteur qui veut se livrer à l'enseignement, ou à la littérature médicale. Elles servent à

compléter l'instruction du médecin ; mais elles ne la constituent pas. Celui qui les aurait omises, s'il était bien familier avec les connaissances que j'ai dénommées *indispensables* et *nécessaires*, pourrait encore mériter la confiance de ses malades. L'obligation de suivre ces cours est subordonnée au temps dont l'élève peut disposer, et à quelques autres circonstances. Mais, s'il se dispense de les suivre, il devra du moins étudier, dans des ouvrages didactiques, celles de ces matières qui sont susceptibles d'être apprises par la lecture.

Les études *accessoires* peuvent éclairer plusieurs points de l'art de guérir ; et, ne fussent-elles même que de simples ornemens de l'esprit, elles servent encore à attirer sur nous cette considération si précieuse pour l'homme capable de sentir que l'argent n'est pas une récompense suffisante de nos travaux. Mais nous devons bien nous tenir en garde contre le charme de ces études ; nous ne devons les cultiver que comme *amateurs*. En général, les médecins qui s'occupent des beaux-arts, ou même des sciences

accessoires, n'inspirent aucune confiance; et leurs confrères, pour augmenter encore l'éloignement du public, ne manquent point de vanter avec exagération leurs talens dans les arts étrangers à la médecine.

Ces réflexions s'appliquent également à des sciences qui ont des connexions plus étroites avec l'art de guérir, comme la physique, la chimie, l'histoire naturelle. Un goût trop dominant pour ces sciences ferait perdre de vue le traitement des maladies, qui doit toujours être l'objet principal du médecin, et le but unique de ses études. Les autres parties ne sont que des moyens dont on doit se servir, pour parvenir à ce but.

CHAPITRE II.

ORDRE DES COURS, POUR LE MÉDECIN.

A. ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

I. *Études préparatoires littéraires.* Langue latine. — Langue grecque (1). — Langue allemande. — Langue anglaise. — Langue italienne. — Logique. — Géographie. — Statistique. — Histoire politique (2). — Histoire littéraire générale. — Archéologie.

II. *Études préparatoires scientifiques.* Mathématiques (3). — Physique. — Chimie (4). — Minéralogie. — Géologie. — Botanique. — Zoologie (5).

B. ÉTUDES MÉDICALES, DISTRIBUÉES EN HUIT SEMESTRES.

I. *Semestre d'hiver.* Clinique chirurgicale (6). — Anatomie descriptive. — Dissections. — Exer-

cice de la chirurgie ministrante, dans un hôpital.
— Cours de bandages. — Méthodologie médicale (7).

Lire des traités d'anatomie descriptive, de l'art de disséquer, de l'art d'appliquer les bandages, de la saignée, de la méthodologie médicale. Consulter perpétuellement un dictionnaire explicatif des termes techniques (8).

I. Semestre d'été. Clinique chirurgicale. — Exercice de la chirurgie ministrante (9). — Physique médicale. — Chimie végétale et animale (10).

Lire des traités de principes de chirurgie, de physique, de chimie et d'hygiène. Lire, dans un traité de chirurgie pratique, l'histoire des maladies observées à la clinique.

II. Semestre d'hiver. Clinique médicale. — Dissections. — Nosologie (11) chirurgicale. — Anatomie générale. — Physiologie.

Lire des traités d'anatomie descriptive, de l'art de disséquer, d'anatomie générale, de physiologie, de nosologie chirurgicale. Lire,

dans un traité de médecine pratique, l'histoire des maladies observées à la clinique.

II. Semestre d'été. Clinique des maladies vénériennes (12). — Pathologie générale. — Nosologie chirurgicale continuée. — Physiologie continuée. — Hygiène continuée.

Lire des traités des maladies vénériennes, de pathologie générale, de nosologie chirurgicale, de physiologie et d'hygiène.

III. Semestre d'hiver. Clinique des maladies des enfans (13). — Anatomie et physiologie comparées (14). — Pharmacie (15). — Théorie et pratique des accouchemens.

Lire des traités des maladies des enfans, d'anatomie et de physiologie comparées, de pharmacie, et d'accouchemens.

III. Semestre d'été. Clinique vétérinaire (16). — Nosologie interne. — Nosologie comparée. — Médecine légale. — Thérapie générale. — Bibliographie médicale.

Lire des traités de médecine vétérinaire, de nosologie interne, de nosologie comparée, de

médecine comparée, de médecine légale, de thérapie générale. Lire des monographies et des mémoires, dans les journaux scientifiques, et dans les collections académiques.

IV. Semestre d'hiver. Clinique des maladies des femmes (17). — Dissections. — Matière médicale et art de formuler (18). — Pratique des accouchemens.

Lire des traités des maladies des femmes et de matière médicale. Lire divers ouvrages de médecine, dans un ordre chronologique ascendant (19).

IV. Semestre d'été. Clinique des maladies chroniques essentielles. — Bibliographie médicale. — Histoire pragmatique de la médecine. — Médecine légale.

Lire des traités des maladies de la peau, des scrofules, du scorbut, etc. Lire une histoire de la médecine. Lire CELSE et les médecins grecs.

CHAPITRE III.**ORDRE DES COURS POUR LE CHIRURGIEN (20).****A. ÉTUDES PRÉPARATOIRES.**

Comme pour le médecin.

B. ÉTUDES MÉDICALES, DISTRIBUÉES EN HUIT SEMESTRES.**I. Semestre d'hiver. Clinique chirurgicale.**

- Exercice de la chirurgie ministrante dans un hôpital.
- Anatomie descriptive.
- Dissections.
- Cours de bandages.
- Méthodologie médicale.

Lire, pendant les huit semestres, des ouvrages en rapport avec les cours, comme ils sont indiqués dans le plan à l'usage du candidat en médecine.

I. Semestre d'été. Clinique chirurgicale. — Exercice de la chirurgie ministrante. — Physique médicale. — Chimie végétale et animale.

II. Semestre d'hiver. Clinique chirurgicale. — Exercice de la chirurgie ministrante. — Dissections. — Anatomie générale. — Physiologie. — Nosologie chirurgicale.

II. Semestre d'été. Clinique médicale. — Pathologie générale. — Hygiène. — Nosologie chirurgicale continuée. — Physiologie continuée.

III. Semestre d'hiver. Clinique médicale. — Dissections. — Anatomie et physiologie comparées. — Opérations chirurgicales (21). — Théorie et pratique des accouchemens.

III. Semestre d'été. Clinique des maladies vénériennes. — Nosologie interne. — Thérapie générale. — Médecine légale. — Hygiène. — Pratique des accouchemens. — Bibliographie médicale.

IV. Semestre d'hiver. Clinique chirurgicale.

— Opérations chirurgicales. — Dissections. —
Nosologie chirurgicale. — Pharmacie.

IV. Semestre d'été. Clinique chirurgicale. —
Nosologie chirurgicale continuée. — Matière
médicale et art de formuler. — Bibliographie
médicale.

CHAPITRE IV.

ORDRE DES COURS, POUR L'OFFICIER DE SANTÉ (22).

A. ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

I. *Etudes préparatoires littéraires.* Langue latine (25).

II. *Etudes préparatoires scientifiques.* Physique. — Chimie.

B. ÉTUDES MÉDICALES, DISTRIBUÉES EN SIX SEMESTRES.

I. *Semestre d'hiver.* Clinique chirurgicale. — Exercice de la chirurgie ministrante dans un hôpital. — Anatomie descriptive. — Dissections. — Cours de bandages. — Méthodologie médicale.

Lire, pendant les six semestres, des ouvrages en rapport avec les cours, comme ils sont indiqués dans le plan à l'usage du médecin.

I. *Semestre d'été.* Clinique chirurgicale. —

Exercice de la chirurgie ministrante (24). Physique médicale. — Chimie végétale et animale. — Hygiène.

II. *Semestre d'hiver.* Clinique médicale. —

Dissections. — Physiologie. — Nosologie chirurgicale.

II. *Semestre d'été.* Clinique des maladies vénériennes. — Pathologie générale. — Hygiène continuée. — Nosologie chirurgicale continuée. — Physiologie continuée.

III. *Semestre d'hiver.* Clinique médicale. —

Théorie et pratique des accouchemens. — Nosologie interne. — Pharmacie (25).

III. *Semestre d'été.* Clinique des maladies des enfants. — Pratique des accouchemens. — Thérapie générale. — Matière médicale et art de formuler. — Bibliographie médicale.

CHAPITRE V.**DIVISION DES ÉTUDES, SUIVANT L'ORDRE DE
LEUR IMPORTANCE POUR LE MÉDECIN.****A. ÉTUDES PRÉPARATOIRES.**

1^o. *Indispensables.* Aucune.

2^o. *Nécessaires.* Langue latine. — Logique.
— Physique. — Chimie.

3^o. *Utiles.* Mathématiques. — Zoologie. —
Botanique (26). Minéralogie. — Langue grecque.
— Langue allemande. — Langue anglaise. —
Langue italienne. — Géographie. — Statistique.

4^o. *Accessoires.* Histoire politique. — His-
toire littéraire générale. — Archéologie. — Géo-
logie (27).

5.

B. ÉTUDES MÉDICALES.

1^o. *Indispensables.* Clinique médicale. — Clinique chirurgicale. — Physiologie. — Anatomie descriptive. — Dissections. — Accouchemens.

2^o. *Nécessaires.* Clinique des maladies vénériennes. — Clinique des maladies des enfants. — Clinique des maladies des femmes. — Clinique des maladies chroniques essentielles. — Pharmacie. — Matière médicale et art de formuler. — Exercice de la chirurgie ministrante. — Médecine légale. — Hygiène. — Bibliographie médicale.

3^o. *Utiles.* Méthodologie médicale. — Pathologie générale. — Thérapie générale. — Clinique vétérinaire. — Nosologie interne (28). — Nosologie externe. — Nosologie comparée. — Anatomie et physiologie comparées. — Cours de bandages.

4^o. *Accessoires.* Il n'y a point de parties accessoires, dans les études médicales proprement dites.

CHAPITRE VI.

DIVISION DES ÉTUDES, SUIVANT L'ORDRE DE
LEUR IMPORTANCE POUR LE CHIRURGIEN.

A. ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

Comme pour le médecin.

B. ÉTUDES MÉDICALES.

1^o. *Indispensables.* Clinique chirurgicale. — Anatomie descriptive. — Dissections. — Opérations chirurgicales. — Exercice de la chirurgie ministrante. — Accouchemens.

2^o. *Nécessaires.* Clinique médicale. — Clinique des maladies vénériennes. — Cours de bandages. — Pharmacie. — Matière médicale et art de formuler. — Médecine légale. — Hygiène — Physique médicale. — Chimie végétale et animale. — Bibliographie médicale.

5°. *Utiles.* Méthodologie médicale. — Pathologie générale. — Thérapie générale. — Nosologie externe. — Nosologie interne. — Anatomie et physiologie comparées. — Anatomie générale.

4°. *Accessoires.* Comme pour le médecin.

CHAPITRE VIII.

DIVISION DES ÉTUDES, SUIVANT L'ORDRE DE LEUR
IMPORTANCE, POUR L'OFFICIER DE SANTÉ.

A. ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

1^o. *Indispensables.* Aucune.

2^o. *Nécessaires.* Langue latine. — Physique.

— Chimie.

B. ÉTUDES MÉDICALES.

1^o. *Indispensables.* Clinique médicale. —

Clinique chirurgicale. — Physiologie. — Anatomie descriptive. — Dissections. — Accouchemens. — Exercice de la chirurgie ministrante. — Cours de bandages.

2^o. *Nécessaires.* Clinique des maladies vénériennes. — Clinique des maladies des enfans.

— Pharmacie. — Matière médicale et art de formuler. — Hygiène.

3^o. *Utiles.* Méthodologie médicale. — Pathologie générale. — Thérapie générale. — Nosologie interne. — Nosologie externe. — Bibliographie médicale.

4^o. *Accessoires.* Comme pour le médecin.

CHAPITRE VIII.

CHOIX D'UNE NOMENCLATURE ANATOMIQUE.

La nomenclature anatomique n'est point du tout indifférente pour le succès des études. Il faudrait être tout-à-fait étranger aux opérations de l'entendement humain, pour méconnaître la grande influence des signes sur les idées. Puisque ces signes ont une si grande influence, il importe donc beaucoup de choisir les meilleurs. Or, la nomenclature méthodique du professeur CHAUSSIER est insinulement supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, par sa marche philosophique, et par sa simplicité. Elle réduit le nombre des dénominations, puisque la plupart dérivent des parties du squelette, qui sont déjà connues; elle fait disparaître des expressions barbares, telles que *les ergots de Mo-
BAND, le pressoir d'HÉROPHILE*, etc.; d'autres

expressions absurdes, telles que *le muscle carré des lombes*, qui a trois bords et trois angles, *les os innominaés*, etc.; enfin des expressions obscènes, telles que *l'anus*, *la vulve*, *les fesses* et *les testicules* du cerveau.

Comment se fait-il qu'avec de si grands avantages la nomenclature méthodique n'ait point été universellement adoptée? C'est que les autres anatomistes n'ont point été appelés à concourir à sa rédaction; et l'illustre professeur auquel nous en sommes redevables a éprouvé que, de toutes les concessions, celles de l'amour-propre sont les plus difficiles à obtenir. S'il avait exécuté ce travail en commun avec plusieurs de ses collègues, il aurait eu le même succès que les réformateurs de la chimie moderne, qui ont eu la gloire de faire adopter leurs nouvelles dénominations à toute l'Europe savante.

Tous les anatomistes qui n'ont point adopté la nomenclature du professeur CHAUSSIER, en reconnaissent néanmoins la supériorité. La seule raison par laquelle ils motivent leur refus d'employer un langage plus philosophique, est que

bientôt on ne comprendrait plus les anciens ouvrages. Les contemporains de MALHERBE et de PASCAL auraient dû, sous le même prétexte, repousser les chefs-d'œuvre de ces deux grands écrivains, parce qu'ils tendaient, en perfectionnant la langue française, à rendre inintelligibles les poésies de RONSARD. N'est-il pas évident qu'une simple synonymie aurait fait disparaître cet inconvénient, et nous aurait facilité la lecture des ouvrages estimables écrits sur l'anatomie, dans l'ancien langage ?

CHAPITRE IX.

QUELQUES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES
PENDANT LES DISSECTIONS.

Aussitôt que les leçons de myologie sont commencées, l'élève doit se livrer avec ardeur aux dissections, et y consacrer de quatre à six heures par jour. Il fera bien de diviser ses travaux d'amphithéâtre en deux séances, afin de ne pas respirer, trop long-temps de suite, les émanations qui s'échappent des cadavres. Il devra en outre observer les précautions de salubrité indiquées ci-après.

1^o. Ne jamais venir à jeun à l'amphithéâtre, parce que le corps débilité par l'abstinence absorbe plus facilement les miasmes délétères.

2^o. Se bien nourrir, pendant tout le cours des dissections, pour les mêmes raisons.

3^o. S'abstenir des femmes, aussi pour la même raison. Il est d'observation constante que les jeunes anatomistes qui se livrent immodérément aux plaisirs de l'amour, et surtout ceux qui, en

même temps, passent des nuits au bal, contractent presque infailliblement cette redoutable maladie qui est produite par l'absorption des miasmes putrides.

4°. Ne pas trop prolonger les dissections sur le même cadavre, et l'abandonner, dès que la putréfaction commence à se manifester.

5°. Entretenir la plus grande propreté, sur son corps et autour de soi.

6°. Ouvrir fréquemment les fenêtres de l'amphithéâtre, et faire des fumigations muriaques, pendant que les fenêtres sont fermées.

7°. Lorsque l'on se coupe en disséquant, cauteriser immédiatement la plaie avec du muriate d'antimoine, ou avec du nitrate d'argent taillé en pointe de crayon. Si l'on n'a aucun caustique à sa disposition, il faut bien laver la partie blessée dans de l'eau froide.

Si, malgré ces précautions, l'élève se sent incommodé, s'il perd l'appétit, et qu'il éprouve des douleurs à la tête et dans les membres, il devra quitter les dissections pendant quelques jours, diminuer ses alimens solides, et boire de temps en temps un peu de punch léger.

CHAPITRE X.**ORDRE A SUIVRE DANS LA RÉDACTION DES OBSERVATIONS RECUEILLIES A LA CLINIQUE.**

- 1^o. Ecrire en haut du papier, et en forme de titre, le nom de la maladie, tel que le professeur l'a indiqué ;
- 2^o. Le nom et le sexe du malade ;
- 3^o. Son âge ;
- 4^o. Son tempérament, d'après la prédominance des systèmes organiques ;
- 5^o. Les maladies auxquelles il a été sujet, si la maladie actuelle est du nombre de celles qui disposent aux rechutes ;
- 6^o. Les maladies auxquelles les parens ont été sujets, si celle-ci est du nombre de celles qui se transmettent héréditairement ;
- 7^o. L'état de santé, au moment où la maladie est survenue ;

- 8°. La date de l'invasion, et ensuite marquer les époques par les jours de la maladie, et non par ceux du mois;
- 9°. La cause présumée de la maladie;
- 10°. Les symptômes précurseurs, et ceux qui ont eu lieu, au moment de l'invasion;
- 11°. Les symptômes qui se sont manifestés, depuis le commencement, jour par jour;
- 12°. Les moyens qui ont été employés, et les effets qu'ils ont produits;
- 13°. Les symptômes qui existent, le jour de la première visite;
- 14°. Noter ensuite, jour par jour, si c'est une maladie aiguë, et tous les cinq à dix jours, si c'est une maladie chronique, les phénomènes qui se présentent, les moyens prescrits, et les effets que ces moyens produisent.

L'élève ne doit pas séparer et numérotter ces diverses conditions, comme je viens de le faire, pour les exposer dans un ordre méthodique; il ne doit pas non plus les mentionner toutes, dans chaque observation. Les questions faites au malade par le professeur lui serviront de guide, à

cet égard. D'ailleurs, pour se familiariser avec la forme et les termes qui conviennent, pour cette rédaction, il fera bien de lire des observations de maladies semblables, dans des ouvrages qui ne contiennent que l'exposé des phénomènes, sans explication théorique.

Il ne manquera jamais d'assister à l'ouverture des sujets morts à la clinique; il prendra note des altérations organiques, si l'individu mort est un de ceux dont il écrivait le journal. Il lira, en même temps, dans un traité d'anatomie pathologique, quelques histoires qui auront du rapport avec les lésions qu'il vient d'observer. Dans tous les cas, il doit lire l'histoire générale des maladies qu'il voit à la clinique.

Dans ses observations journalières, il apportera la plus grande attention à l'étude des signes diagnostiques. On donne ce nom aux signes à l'aide desquels on distingue les affections qui ont de l'analogie entre elles, et qu'on pourrait prendre les unes pour les autres. La connaissance de ces signes constitue le médecin praticien; elle ne s'acquierte, d'une manière complète, qu'au lit

des malades, et elle est le principal objet de l'enseignement clinique. Le jeune docteur qui aurait négligé cette étude essentielle, ne saurait y suppléer par des cours de pathologie, qui n'auraient point de base, et ne laisseraient dans l'esprit qu'une stérile nomenclature. Il serait toujours, dans sa pratique, en proie à une incertitude affligeante pour lui-même, et dangereuse pour ceux qui réclameraient ses soins. Mais celui qui s'est accoutumé par une observation assidue, à distinguer les signes pathognomoniques d'une affection, et à en déduire les indications thérapeutiques, se présente auprès d'un malade nouveau avec le sentiment de ses forces, et il inspire bientôt à ce malade et aux assistants une confiance durable, qu'il ne manquera point de justifier.

L'élève écrira ses observations sur des carrés de papier séparés, de format in-4°, tous de la même grandeur, pliés en deux sur leur longueur; et il laissera un côté en blanc, afin d'y pouvoir ajouter les corrections et les changemens, indispensables dans tout travail de rédaction. Il

réunira ensemble les observations qui porteront le même titre, pour en former des fascicules, qu'il rangera dans l'ordre alphabétique, afin de pouvoir les trouver à l'instant, lorsqu'il aura besoin de les revoir.

S'il remarque un fait important, chez un des malades dont il ne recueille pas l'observation, il en prendra note sur un papier séparé, qu'il désignera par un titre relatif au fait observé. Ces papiers à notes seront tous de la même grandeur, par exemple de format in-8°., et ils seront aussi réunis dans l'ordre alphabétique.

CHAPITRE XI.**MOYENS DE PROFITER D'UN COURS.**

Il y a deux manières, communément usitées, de profiter d'un cours. L'une consiste à copier rapidement les leçons ; l'autre à les écouter avec beaucoup d'attention, et à en faire ensuite une analyse. Cette dernière méthode me paraît préférable à l'autre. Dans le premier cas, l'élève n'entend qu'avec ses oreilles ; dans le second, il entend avec son intelligence, et il s'accoutume à méditer et à rédiger sur un thème donné. Ce résumé doit avoir la forme de la table analytique d'un livre. Pour être sûrs de l'exactitude des analyses, les étudiants feront bien de se réunir plusieurs ensemble, et de se communiquer réciproquement leur travail.

Suivant une troisième méthode, que j'avais adoptée dans le cours de mes études, l'élève compare la leçon qu'il vient d'entendre avec un ouvrage didactique sur la même matière, et il prend note seulement des points sur lesquels le professeur et l'auteur ne sont point d'accord, ou bien des faits et des opinions qui lui paraissent les plus remarquables.

CHAPITRE XII.

RÈGLES A OBSERVER, POUR LIRE
AVEC FRUIT.

L'élève lira d'abord un très-petit nombre d'ouvrages ; et, pendant les trois premières années, il devra se borner à des livres modernes, pour les raisons qui sont exposées ci-après, dans une note sur la *Bibliographie médicale*. Il aura à se prémunir d'un grand danger, auquel peu de lecteurs échappent, auquel moi-même je n'ai point échappé, c'est de croire une foule de propositions imprimées, sans examen, seulement d'après la réputation de l'ouvrage, ou bien d'après les qualités morales de l'auteur, comme si un honnête homme était à l'abri des erreurs humaines ; ou enfin, si l'auteur est vivant,

d'après le rang qu'il occupe dans la société. Ce respect pour l'autorité, en matière de croyance, nous conduit à une abnégation totale de notre raison; c'est le plus grand obstacle qui s'oppose aux progrès de l'esprit humain. Ces écrivains célèbres, dont les grands noms nous imposent, en admettant qu'ils ont toujours été de bonne foi, n'étaient-ils pas des hommes comme nous, sujets à l'erreur et aux préoccupations de toute espèce? Si la prudence nous prescrit de lire leurs ouvrages avec réserve, quelle confiance devons-nous avoir dans les livres de ceux qui altèrent sciemment la vérité, par une fausse honte d'avouer qu'ils se sont précédemment trompés, ou pour se faire une vaine renommée, ou pour nuire à un rival plus heureux, ou bien parce qu'ils ne croient point à la médecine? Ainsi, dans nos lectures, n'adoptons jamais un point de doctrine, sans l'avoir soumis à la sanction de notre raison, quand même il aurait été consacré par les écoles, pendant plusieurs siècles. Lorsqu'on nous présente une assertion nouvelle, avant de l'admettre, ou de la rejeter, recueillons les assertions

contradictoires, et examinons de quel côté se trouvent la plus grande véracité connue de l'auteur, et le plus haut degré de probabilité du fait. Conservons toujours notre indépendance intellectuelle, et prenons l'engagement avec le législateur du Parnasse latin, *de ne jamais jurer sur la parole du maître.*

ÉPILOGUE.

J'ai beaucoup insisté, dans cette méthodologie, sur l'importance de la clinique, parce que je la regarde comme la partie essentielle des études médicales. Je conseille à l'élève de suivre la clinique avant tout autre cours, afin qu'il ne cherche point à rapporter les maladies à une classification donnée, et qu'il ne veuille point les expliquer par des hypothèses sur les causes prochaines. Son esprit doit être *table rase*, lorsqu'il commence à voir des malades. Ce qu'on appelle *médecine théorique* n'est encore, jusqu'ici, qu'un assemblage symétrique de conjectures plus ou moins ingénieuses, que chaque auteur arrange, modifie, ou renverse à son gré. Et il était impossible qu'on fit mieux, parce qu'on manquait de matériaux pour construire.

cet imposant édifice. Tout est à refaire , et il faut commencer par l'observation des phénomènes , sans s'inquiéter de la cause prochaine qui les détermine. Certes , il serait très-avantageux pour nous de connaître cette cause. Mais nous n'avons pas encore réuni un assez grand nombre de faits , pour pouvoir y parvenir. Cette gloire est réservée à nos neveux , qui profiteront des utiles travaux des médecins empiriques , et qui n'auront plus à lutter contre les préjugés des étiologistes et des classificateurs. L'empirie (*ἐμπειρία* , *observation* , *expérience*) est le seul chemin qui puisse conduire à la vérité , en médecine , comme dans toutes les sciences. Cette voie simple et naturelle a dû être dédaignée par des hommes qui trouvaient plus expéditif d'expliquer les phénomènes que de les observer attentivement. On a même poussé l'oubli de la logique , jusqu'à faire du mot *empirique* une épithète injurieuse , qu'on a employée tout-à-fait à contre-sens , pour désigner un médecin ignorant et présomptueux.

HIPPOCRATE , en fondant la médecine clini-

que, a consacré l'utilité de l'empirie médicale; que les médecins des âges suivants ont abandonnée, pour s'égarter dans le labyrinthe des hypothèses, sur les traces du subtil GALIEN. Une ère nouvelle a commencé pour la médecine empirique, vers le milieu du dix-huitième siècle, époque heureuse, où l'enseignement clinique a été établi dans toute l'Europe, même en Espagne (29).

Cette utile institution s'étendra sans doute encore davantage, et chaque hôpital peut et doit devenir un foyer de lumière, une véritable école médicale. Il n'y a pas de petit hôpital dans lequel on ne puisse apprendre l'anatomie, la physiologie et la clinique, et ces trois parties suffisent pour former un bon médecin. Toutes les autres sont d'une utilité secondaire et conditionnelle. Un professeur de clinique, instruit, et sachant tirer parti de ses avantages, en exposant l'histoire des maladies soumises à son observation, sera connaître la pathologie générale et ses cinq divisions, la pathologie spéciale, la thérapie générale et spéciale, la matière

médicale et l'art de formuler. Enfin, il n'est aucune partie de l'art de guérir qu'il ne puisse éclairer.

Le plan que je viens de tracer n'est que l'esquisse d'un travail plus étendu, sur l'ensemble et l'ordre des études médicales; travail que je me propose de livrer, plus tard, à l'impression. Plusieurs médecins éclairés, auxquels je l'ai soumis, m'ont paru persuadés qu'il serait avantageux aux élèves, et ils m'ont donné des conseils qui m'ont été fort utiles. Je désire que MM. les rédacteurs des journaux de médecine ne jugent point cette esquisse indigne d'une critique. Je profiterai avec reconnaissance des avis qu'ils voudront bien me donner; et j'espère qu'ils ne refuseront pas de m'aider de leurs lumières, dans une entreprise dont le succès tournerait au profit de la science.

Je donnerai, dans l'ouvrage que je prépare, des développemens sur tous les cours : je tâcherai de justifier le choix que j'en ai fait, l'ordre dans lequel je conseille de les suivre, et le degré d'importance que j'ai cru devoir leur assi-

gner. A la fin du tableau des huit semestres, j'indiquerai les ouvrages les plus intéressans sur chaque matière. Je diviserai cette bibliographie en deux parties, dont l'une, peu nombreuse, sera consacrée aux étudiants, et c'est la seule que je donne aujourd'hui ; l'autre, plus étendue, sera à l'usage des praticiens. Je n'offrirai, à ceux qui se destinent à professer ou à écrire, que les titres des ouvrages les plus importans sur l'histoire littéraire de la médecine. Ils trouveront, d'ailleurs, dans les bibliographies spéciales, la nomenclature des écrits qu'ils auront besoin de consulter.

Après ce plan d'études, je présenterai des considérations sur l'utilité des voyages, et sur le parti que les jeunes Docteurs en peuvent tirer, pour perfectionner leur éducation médicale. Je terminerai peut-être par quelques préceptes sur l'art d'exercer la médecine. Cet art, j'en suis convaincu, contribue plus que le talent et le savoir aux succès du médecin praticien.

J'avais d'abord eu l'intention de développer, dans un cours particulier, la méthode d'étudier

la médecine ; et je suis persuadé qu'un tel cours serait utile, s'il était convenablement fait. Mais cet enseignement, qui existe dans plusieurs universités d'Allemagne, est inusité en France ; et il faudrait sans doute un homme qui eût déjà une réputation littéraire solidement établie, pour l'accréditer parmi nous. Cette réflexion a dû me décourager, et je me suis contenté de faire connaître mes idées, sur les études médicales, par la voie de l'impression.

ACCOURS

COMPARAISON

ESQUISSE

D'UNE BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE,

A L'USAGE DES ÉTUDIANS.

ACCOUCHEMENS.

BAUDELOCQUE (J.-L.), *L'art des accouchemens* ; quatrième édition. Paris, 1807, 2 vol. in-8°.

CAPURON (Joseph), *Cours théorique et pratique d'accouchemens* ; deuxième édition. Paris, 1816, in-8°.

C'est une réimpression de la première édition, publiée en 1811.

GARDIEN (C.-M.), *Traité d'accouchemens, de maladies des femmes, de l'éducation médicinale des enfans, et des maladies propres à cet âge*. Paris, 1807, 4 vol. in-8°.

Voyez aussi la Table synoptique des accouchemens, du professeur CHAUSSIER.

ANATOMIE COMPARÉE.

CUVIER (George), *Leçons d'anatomie comparée*, recueillies sous ses yeux, les deux premiers volumes

par C. DUMÉRIL, et les trois derniers par G.-L. DUVERNOY. Paris, 1800—1805, 5 vol. in-8°.

HOME (Everard), *Lectures on comparative anatomy, in which are explained the preparations in the Hunterian collection*; c'est-à-dire, Leçons d'anatomie comparée, contenant l'explication des préparations du cabinet de Hunter. Londres, 1814, 2 vol. in-4°. 152 planches.

ANATOMIE DESCRIPTIVE.

BOYER (A.), *Traité complet d'anatomie, ou Description de toutes les parties du corps humain*; quatrième édition. Paris, 1815, 4 vol. in-8°.

SÖEMMERING (S.-Th.), *De corporis humani fabrica, latinè donatæ, ab ipso auctore aucta et emendata; Trajecti ad Mænum 1798—1801*, 6 vol. in-8°.

Ce Traité anatomico-physiologique a été d'abord publié en allemand, en 1791, et ensuite traduit en latin sous les yeux de l'auteur. Il se distingue par une grande fidélité dans les descriptions.

BICHAT (François-Xavier), *Traité d'anatomie descriptive*. Paris, 1801—1803, 5 vol. in-8°.

CLOQUET (J.-Hippolyte), *Traité d'anatomie descriptive, rédigé d'après l'ordre adopté à la Faculté de médecine de Paris*. Paris, 1816, 2 vol. in-8°.

Voyez les Tables synoptiques de M. CHAUSSIER sur l'anatomie descriptive.

ANATOMIE GÉNÉRALE.

BICHAT (François-Xavier), *Anatomie générale appliquée*.

à la médecine et à la physiologie. Paris, an x (1802), 4 vol. in-8°.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

SANDIFORT (Eduardus), *Observationes anatomico-pathologicæ. Lugduni Batav. , 1779-1781*, 4 vol in-4°.

MORGAGNI (Johann.-Bapt.), *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis. Venetiis, 1761*, 2 vol. in-folio.

L'édition publiée par TISSOT, en 1779, 3 vol. in-4°, est d'une belle exécution typographique, mais fort incorrecte.

BROUSSAIS (F.-J.-V.), *Histoire des phlegmasies ou inflammations chroniques*; deuxième édition. Paris, 1816, 2 vol. in-8°.

CORVISART (J.-N.), *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*; deuxième édition. Paris, 1811, in-8°.

CRUVEILHIER (Jean), *Essai sur l'anatomie pathologique*. Paris, 1816, 2 vol. in-8°.

On trouve dans cet ouvrage un tableau fidèle des altérations des organes; mais on y cherche vainement l'histoire des maladies qui ont produit ces altérations. Un traité d'anatomie pathologique, présenté sous ce point de vue, serait d'un bien plus grand intérêt. Cette tâche importante ne peut être remplie que par un praticien consommé.

ART DE DISSÉQUER.

MARJOLIN (J.-N.), *Manuel d'anatomie, contenant l'exposition des méthodes les plus avantageuses à suivre pour disséquer, injecter, conserver les parties qui composent le corps de l'homme; pour procéder à*

Pouverture et à l'examen des cadavres, et à leur embaumement. Paris, 1815, in-8°.

MAYGRIER (J.-P.), Manuel de l'anatomiste, ou Traité méthodique et raisonné sur la manière de préparer toutes les parties de l'anatomie ; suivi d'une description complète de ces mêmes parties. Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1813, in-8°.

ART DE FORMULER.

GAUBIUS (Hieronymus-David), *Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum. Lugduni Batavorum, 1759, in-12.*

PICHLER (J.-F.-C.), *Methodus formulas medicas conscribendi. Argentorati, 1789, in-8°.*

BIBLIOGRAPHIE MÉDICO-CHIRURGICALE.

BOERHAAVE (Hermannus), *Methodus studii medici, emaculata et accessionibus locupletata. Ed. Albert.*

HALLER. *Amstelodami, 1751, 2 vol. in-4°.*

HALLER (Albertus), *Bibliotheca chirurgica. Bernæ, 1774-75, 2 vol. in-4°.*

HALLER (Albertus), *Bibliotheca anatomica. Tiguri, 1774-77, 2 vol. in-4°.*

HALLER (Albertus), *Bibliotheca medicinæ practicæ.... a rerum initio ad annum 1775. Bernæ, 1778-1788, 2 vol. in-4°.*

Le troisième volume a été publié en 1779 par TRIOLET (François-)

Louis), après la mort de l'auteur. BRANDIS a été l'éditeur du quatrième volume, à la fin duquel on trouve une table générale.

KÜHN (K.-Glo.), *Bibliotheca medica, continens scripta medica omnis aevi ordine methodica disposita. Lipsiae, 1794.*

DE VIGILIIS VON CREUTZENFELD (Steph.), *Bibliotheca chirurgica in qua res omnes ad chirurgiam pertinentes ordine alphabetico, ipsi vero scriptores, quotquot ad annum usque 1779, innotuerunt, ad singulas materias ordine chronologico exhibentur, etc., Vindobonae (Trattner), 1781, 2 vol in-4°.*

Voyez encore les bibliographies qui se trouvent à la fin de presque tous les articles du *Dictionnaire des Sciences médicales*. Ces bibliographies forment un répertoire précieux, qui peut suffire à la plupart des médecins.

CHIMIE APPLIQUÉE À LA MÉDECINE.

DE LENS (A.-J.-Fontenois), *Considérations générales sur l'application de la chimie aux diverses branches de la médecine (Dissertation inaugur.). Paris, 18 avril 1811, in-4°.*

JOHN (J. Friedrich), *Chmische Tabellen des Thierreichs. Berlin, 1814, in-solio.*

Ces Tables chimiques contiennent une revue systématique de tous les produits animaux analysés jusqu'à ce jour. Elles ont été traduites en français, en 1816.

CHIRURGIE ÉLÉMENTAIRE.

LEGOUAS (F.-M.-V.), *Nouveaux principes de chirurgie,*

rédigés suivant le plan du livre de Georges de la FAYE, et d'après les ouvrages des auteurs modernes, etc. Deuxième édition. Paris, 1815, in-8°.

PERCY (Charles-François), *Manuel du chirurgien d'armée, ou Instruction de chirurgie militaire sur le traitement des plaies, et spécialement de celles d'armes à feu ; avec la méthode d'extraire de ces plaies les corps étrangers, et la description d'un nouvel instrument propre à cet usage.* Paris, 1792, in-12.

THILLAYE, *Traité des bandages et appareils.* Troisième édition. Paris, 1815, in-8°.

LOMBARD, *Clinique chirurgicale relative aux plaies, pour faire suite à l'Instruction sommaire sur l'art des pansemens.* Deuxième édition. Strasbourg, 1802, in-8°.

LOMBARD, *Instruction sommaire sur l'art des pansemens.* Strasbourg, an V, in-8°.

Lisez, sur l'art des pansemens, les beaux articles *Charpie, Déligation et Eau*, publiés par M. le professeur PERCY dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*.

COLLECTIONS ACADEMIQUES

MÉDICO - CHIRURGICALES.

Medical observations and inquiries by a society of physicians; c'est-à-dire, Observations et recherches de médecine, par une société de médecins. Londres, 1757, in-8°.

Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie. Paris, 1761—1774, 5 vol. in-4°.

Mémoires de la Société royale de Médecine. Paris, 1776—1789, 10 vol. in-4°.

Mémoires de la Société médicale d'émulation. Paris , 1798, in-8°.

Le huitième volume de cette intéressante collection est sous presse.

Medical transactions published by the college of physicians ; c'est-à-dire, Transactions médicales, publiées par le collège des médecins. Londres , 1768 , in-8°.

DICTIONNAIRES DES TERMES TECHNIQUES.

CAPURON (Joseph) et NYSTEN , Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de chimie, et autres sciences accessoires à la médecine. Paris, 1810, in-8°.

LUNIER , Dictionnaire des sciences et arts, contenant l'étymologie , la définition et les diverses acceptations des termes techniques usités dans l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie, etc. Paris, 1805 ; 5 vol. in-8°.

DISSERTATIONS.

HALLER (Albertus) , *Disputationes chirurgicæ selectæ.* *Lausannæ* , 1755 ; 5 vol. in-4°.

HALLER (Albertus) , *Disputationum selectissimarum ad morborum historiam et curationem facientium , collectio.* *Lausannæ* , 1757 ; 7 vol. in-4°.

LINNÉ (Carolus) , *Amœnitates academiæ , curante SCHREBER.* *Erlangæ* , 1787 ; 10 vol. in-8°.

STAHL (Georg.-Ernest.) , *Dissertationes medicæ. Halæ* , 1707—1712 ; 11 vol. in-4°.

FRANK (Johannus-Petrus) , *Delectus opusculorum me-*

dicorum antehac in Germaniae diversis academis editorum. Paviae; in-8°.

STOLL (Maximilianus), *Dissertationes medicæ ad morbos chronicos pertinentes. Edidit ac præfatus est Josephus EYEREL. Viennæ, 1788, 2 vol. in-8°.*

WRISBERG, *Commentationum medici, physiologici, anatomici et obstetricii argumenti. Gottingæ, 1800, in-8°.*

RÆMER (Johannus Jacobus), *Delectus opusculorum ad omnem rem medicam spectantium, quæ primum à celeberrimis Italiæ medicis edita recudi curavit et præfatus est R. Tiguri et Lipsiæ, 1791.*

BALDINGER (Ernest.-Godefr.), *Sylloge selectiorum opusculorum argumenti medico-practici. Marburgi, 1776—1782, 6 vol. in-8°.*

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

ACKERMANN (Joann.-Ch.-Gothl.), *Institutiones historiæ medicinæ. Norienb., 1792, in-8°.*

KNEBEL (J.-G.), *Chronologische Uebersicht der Litteraturgeschichte der Arzneikunde zur Beförderung und Erleichterung des angehenden Studiums. Breslau, in-8°.*

Cette table chronologique de l'histoire littéraire de la médecine est disposée avec intelligence, et fort utile à consulter.

J'omets à dessein les histoires de la médecine et de la chirurgie de LECLERC, de FREIND, de SPRENGEL, et de DUJARDIN et PETRILHE, parce que ces importans ouvrages ne doivent point être lus par les élèves; c'est par les maîtres qu'ils doivent être médités.

HYGIÈNE.

TOURTELLE, *Élémens d'hygiène, ou De l'influence des*

causes physiques et morales sur l'homme. Strasbourg, an VI.

Il y a une seconde édition de ce faible ouvrage qui est en faveur parmi les élèves, parce qu'il n'existe point en français d'autre traité complet d'hygiène.

En attendant que M. HALLÉ publie son Traité d'hygiène, qui est si vivement désiré par les amis de la science, les élèves doivent lire les articles *Air, Alimens, Bains, Boissons, Electricité, Galvanisme, Gaz, Hygiène*, etc., dont cet illustre professeur a enrichi le Dictionnaire des Sciences médicales.

MALADIES CHRONIQUES.

BERLIOZ (L.-V.-J.), Mémoires sur les maladies chroniques, les évacuations sanguines et l'acupuncture. Paris, 1816, in-8°.

ALIBERT (Jean-Louis), Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau. Paris, 1810—, in-8°.

POILROUX (J.), Mémoire sur les maladies chroniques ; couronné par la Société de médecine-pratique de Montpellier. Paris, 1812, in-8°.

MALADIES DES ENFANS.

CAPURON (Jos.), Traité des maladies des enfans, jusqu'à la puberté. Paris, 1815, in-8°.

CLARKE (John), *Commentaries on some of the most important diseases of children*; c'est-à-dire, Commentaires sur quelques-unes des maladies les plus importantes des enfans. Londres, 1815, in-8°.

Voyez aussi dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* les articles *Allaitement, Dentition, Enfant*, etc.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

SWEDIAUR (Fr.), *Traité complet sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies syphilitiques*. Sixième édition. Paris, 1809, 2 vol. in-8°.

LAGNEAU (L.-V.), *Exposé des symptômes de la maladie vénérienne, des diverses méthodes de traitement qui lui sont applicables, etc.*, ouvrage où sont spécialement détaillées les règles de traitement adoptées à l'hospice des vénériens de Paris. Troisième édition. Paris, 1812, in-8°.

MATIÈRE MÉDICALE.

CULLEN (William), *A treatise on materia medica*. Edinburgh, 1789; 2 vol. in-4°; traduit en français par BOSSILLON, sous ce titre : *Traité de matière médicale*. Paris, 1790, 2 vol. in-8°.

BARBIER (Jean-Baptiste-Grégoire), *Principes généraux de pharmacologie ou de matière médicale*. Paris, 1805, in-8°.

WAUTERS (P.-E.), *Repertorium remediorum indigenorum exoticis in medicina substituendorum, etc. ; cui palmam adjudicavit Societas medicorum Burdigolensis*. Gandavi, 1810, in-8° de 128 pages.

HAHNEMANN (Samuel), *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corpore humano observatis*. Lipsiae, 1805, in-8°.

HILDENBRAND (Valent.), *Institutiones pharmacologicæ sive materiae medicæ*. Vienne, 1802, in-8°.

J'ai déjà dit que la matière médicale s'apprend essentiellement à la

clinique. Mais, comme il faut que l'élève ait entre les mains un répertoire, je lui conseille celui-ci, qui a l'avantage d'être tout-à-fait empirique, et de n'être point divisé suivant l'action attribuée aux médicaments.

MÉDECINE LÉGALE ET POLICE MÉDICALE.

CHAUSSIER (Fr.), *Consultations médico-légales*. Paris, 1811, in-8°.

REMER (Wilh.-Herm.-Georg.), *Lehrbuch der polizeilich-gerichtlichen Chemie. Zweite Anflage*. Helmstadt, 1812, in-8°.

Bon ouvrage sur la chimie médico-légale, traduit par MM. BOUILON-LAGRANGE et VOGEL, en 1816.

PLENCK (Jos.-Jac.), *Elementa medicinæ et chirurgiæ forensis. Viennæ*, 1781, in-8°.

METZGER (D.-J.-D.), *System der gerichtlichen arzneiwissenschaft 3te sehr verbesserte anflage*. Kœnigsberg, 1805, in-8°.

Cet intéressant abrégé de médecine légale a été traduit en français, et enrichi de notes, par J.-J. BALLARD, médecin militaire.

FRANK (Johannes-Petrus), *System einer vollständigen medicinische Policey*. Mannheim, 1779, 2 vol. in-8°.

Le plus complet et le plus intéressant de tous les ouvrages qui ont été écrits sur la police médicale.

FODÉRÉ (François-Emmanuel), *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*. Paris, 1815, 6 vol. in-8°.

L'auteur de cet important ouvrage ne s'est pas contenté de citer des faits puisés dans les annales du barreau, ou de rapporter les opinions de ses prédécesseurs : il a soumis les points les plus arduis de la médecine légale à des discussions lumineuses, qui portent souvent la conviction dans l'esprit du lecteur, et qui lui laissent toujours une haute idée du talent de celui qui a exécuté ce beau travail.

Voyez aussi les excellens articles de médecine légale

publiés par M. MARC dans le *Dictionnaire des sciences médicales*.

MÉTHODOLOGIE MÉDICALE.

REUSS (Chr.-Frid.), *Primæ lineæ encyclopædiæ et methodiologiae universæ scientiæ medicæ. Tubingæ, 1783, in-8°.*

CONRINGIUS (Hermannus), *Introductio in universam artem medicam singulasque ejus partes. Helmstadii, 1654, in-4°.*

Cap. I. *De naturâ et constitutione artis medicæ ;*
II. *De sectis medicorum ;* III. *De origine et progressu medicinæ præcipuisque ejusdem scriptoribus ;* IV. *De physiologico et præcipue anatomico studio, ejusdemque scriptoribus ;* V. *De studio pathologico ejusque præcipuis scriptoribus ;* VI. *De studio semeiotico ejusque auctoribus ;* VII. *De studio therapeutico ejusdemque optimis scriptoribus ;* VIII. *De simplicibus medicamentis in genere, quomodoque eorumdem cognitio medica comparavi possit, necum ejusdem rei auctoribus ;* IX. *De metallis, lapidibus, aquis, terris et animalibus, singulorumque scriptoribus ;* X. *De re botanicâ ejusdemque scriptoribus ;* XI. *De pharmaceuticâ veterum et novâ chemicorum doctrinâ, ut et utriusque prætantissimis scriptoribus ;* XII. *De chirurgicâ ejusdemque scriptoribus ;* XIII. *De diæticâ hujusque optimis scriptoribus.*

SCHRAUD (Fr.), *Primæ lineæ studii medici, quas auditorum suorum commodo duxit. Pesthini, 1794, in-8°.*

PLATNER, *Progr. medicinæ studium octo semestribus descriptum. Lips., 1798, in-4°.*

VORDONI (Leonardo), *Saggio di un metodo per formare dei buoni medici*. Padua, 1808.

NIEUHOFF (Bernh.), *De ratione studii recte constituenda*. Harderovicli, 1800, in-8°.

NOSOLOGIE EXTERNE (*Chirurgie pratique*).

DESAULT (P.-J.), *Oeuvres chirurgicales, ou Exposé de la doctrine et de la pratique de P.-J. DESAULT*, chirurgien en chef du grand hospice d'humanité de Paris, par Xavier BICHAT, son élève. Troisième édition, corrigée, et augmentée d'un supplément, etc., par Philibert-Joseph ROUX. Paris, 1813, 3 vol. in-8° (96 feuilles).

CALLISEN, *Principia systematis chirurgiae hodiernæ, etc.* *Tertia editio. Hafniae*, 1800, 2 vol. in-8°.

La doctrine de l'auteur, sur l'inflammation, se distingue surtout *sous* le point de vue philosophique. Cet ouvrage est d'ailleurs précieux pour familiariser les élèves avec la langue latine.

BOYER (A.), *Traité des maladies chirurgicales, et des opérations qui leur conviennent*. Paris, 1814, in-8°.

Il n'a encore paru que cinq volumes de cet important ouvrage, qui doit en avoir huit, et dont la terminaison est vivement désirée.

ROUX (Philibert-Joseph), *Mélanges de chirurgie et de physiologie*. Paris, 1809, in-8°.

SCARPA (Antoine), *Réflexions et observations anatomico-chirurgicales*; traduites de l'italien, et augmentées de deux Mémoires, par J. DELPECH. Paris, 1815, un vol. in-8°. et un vol. atlas.

NOSOLOGIE INTERNE (*Médecine pratique*).

HEBERDEN, *Commentarii de morborum historia et cu-*

ratione. Recudi curavit SÖEMMERRING. Francof. ad Mœn., 1804, in-8°.

FRANK (Joseph), *Acta instituti clinici Cœsarei universitatis Vilnensis. Annus III—VI. Lips., 1812, in-8° de 126 pages.*

L'auteur indique la différence essentielle du typhus et de l'encéphalite, et fait voir le danger de confondre ces deux maladies. Il s'attache à réfuter le paradoxe de MARCUS sur la prétendue identité de ces deux affections.

Il regarde la plique polonaise comme une modification particulière de la lèpre, et il établit son opinion par la comparaison des symptômes de ces deux maladies.

FRANK (J.-P.), *Epitome de curandis hominum morbis. Manheim. 1792—, in-8°.*

Cet ouvrage, dont il a déjà paru sept volumes, n'est point encore terminé.

FRANK (Johannes-Petrus), *Interpretationes clinicae observationum selectarum. quas ex diariis suis academicis ad propriam epitomen de curandis hominum morbis illustrandam colligit. Pars prima, cum septem tabulis. Tubingæ, 1812, in-8°.*

L'illustre auteur appelle l'attention des médecins sur les hémorragies internes, qu'on a souvent confondues avec l'apoplexie. Il rapporte l'histoire d'une céphalée qui est devenue mortelle, et qui était causée par une excroissance osseuse, très-aigüe, dans l'intérieur du crâne, près le repli falciforme de la méninge. Il donne aussi l'observation d'une inflammation de la vésicule du fiel, inflammation qui fut suivie de gangrène.—Il cite plusieurs exemples de la fièvre nerveuse phricode des anciens. Dans sa longue pratique, il n'a observé que deux fois la gangrène du poumon, après l'inflammation de ce viscère.

AUENBRUGGER, *Nouvelle méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine, par la percussion de cette cavité ; traduite du latin et commentée par Jean-Nicolas CORVISART. Paris, 1808, in-8°.*

- ALIBERT (Jean-Louis), *Traité des fièvres pernicieuses.*
Quatrième édition. Paris, 1809, in-8°.
- SELLE (Theophilus), *De curandis hominum morbis;*
edente SPRENGEL. Berolini, 1798, in-8°.
- STOLL (Maximil.), *Ratio medendi. Parisiis, 1787, in-8°.*
- REIL (J.-Ch.), *Memorabilium clinicorum medico-practicorum fasc. 1. Editio secunda. Halæ, 1798, in-8°.*
Ouvrage d'un des plus célèbres médecins de l'Europe moderne, qui a été enlevé aux sciences, en 1814, par la fièvre typhoïde.
- TISSOT (S.-A.-D.), *Dissertatio de febribus biliosis, seu historia epidemicæ biliosæ Lausanensis.* Ed. Ernest-Godefr. BALDINGER. Lips. et Cellis, 1769, in-8°.
- LORDAT, *Traité des hémorragies.* Paris, 1808, in-8°.

OPÉRATIONS CHIRURGICALES.

- SABATIER (Raphaël-Bienvenu), *De la médecine opératoire.* Paris, 1810, 3 vol. in-8°.
Ouvrage bien conçu, bien écrit, orné d'une érudition choisie. C'est une histoire des opérations chirurgicales.
- ROUX (Philibert-Joseph), *Nouveaux éléments de médecine opératoire ; tome 1, première et deuxième parties.* Paris, 1813, in-8° de 55 feuillets.
Les amateurs de la bonne chirurgie sont impatients de voir terminer cet ouvrage.

PATHOLOGIE GÉNÉRALE.

- SPRENGEL (Curtius), *Institutiones pathologiae generalis.*
Amstelodami, 1813, in-8°.
C'est une traduction faite par l'auteur même, de son ouvrage de pathologie générale, publié en allemand quelques années auparavant.

PHARMACIE.

BOUILLOU-LAGRANGE, Manuel du pharmacien. Paris, 1809, in-8°.

TROMMSDORFF (J.-B.), *Die Apothekerschule, oder Versuch einer tabellarischen Darstellung der gesamten Pharmacie*; c'est-à-dire, L'école du pharmacien; ou Essai d'une exposition en tableaux de toute la pharmacie. Erfurt, 1803, in-folio.

PHYSIOLOGIE.

RICHERAND (Anthelme), Nouveaux élémens de physiologie; sixième édition. Paris, 1814, 2 vol. in-8°.

NYSTEN, Recherches de physiologie et de chimie pathologiques, pour faire suite à celles de BICHAT sur la vie et la mort. Paris, 1811, in-8°.

LEGALLOIS, Expériences sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvemens du cœur. Paris, 1812, in-8°.

Il faut lire aussi l'article *Cœur* du même auteur, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*.

BICHAT (François-Xavier), Recherches physiologiques sur la vie et la mort; troisième édition. Paris, 1802, in-8°.

SPALLANZANI, Expériences sur la circulation dans l'universalité du système vasculaire. Paris, an,VIII, in-8°.

Ne manquez pas de lire les diverses *Tables synoptiques* du professeur CHAUSSIER, relatives à la physiologie. Lisez aussi et méditez les beaux articles *Digestion, Fonction, etc.*, que le même auteur a publiés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*.

THÉRAPIE GÉNÉRALE.

ACKERMANN (J.-Chr.-Gottl.), *Institutiones therapiæ generalis. Norimbergæ*, 1794, in-8°.

LUDWIG (Christianus), *Institutiones therapiæ generalis. Lipsiæ*, 1754, in-8°.

VÉTÉRINAIRE.

TOLNAY (Alexander), *Artis veterinaria compendium pathologicum. Pesthini*, 1799, in-8°.

NEBEL (E.-L.-W.), *Specimen nosologiæ brutorum, cum hominum morbis comparatæ. Giessæ*, 1798, in-8° de 80 pages.

GOHIER (J.-B.), Mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaires, ouvrage couronné, en grande partie, par la Société d'agriculture du département de la Seine ; avec planches. Tome premier. Paris, 1813, in-8° de 29 feuillets.

CHABERT, FLANDRIN et HUZARD, Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, avec les moyens de les guérir, etc. Paris, an VII, 5 vol. in-8°.

BLANE (Delabere), *The outlines of veterinary art*; c'est à-dire, Elémens de l'art vétérinaire. Londres, 1802, in-8°.

GODINE, Elémens d'hygiène vétérinaire, suivis de recherches sur la morve, le cornage, la pousse et la cauterisation. Paris, 1815, in-8°.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il m'eût été extrêmement facile de doubler, et même de décupler cette bibliographie. Mais j'ai voulu qu'elle

fut composée, en grande partie, d'ouvrages élémentaires, qui suffisent pendant les études. C'est dans les cours pratiques qu'on apprend l'art de guérir. Un livre élémentaire ne doit être considéré que comme le fil systématique qui sert à lier les faits épars, acquis d'une manière plus ou moins empirique dans les amphithéâtres, dans les cliniques, et dans l'enseignement oral.

Je n'ai point cité les ouvrages dans lesquels les maladies ou les médicaments sont classés d'après des hypothèses, bien que plusieurs soient très-recommandables, sous quelques rapports. Je me suis expliqué plus haut, en parlant des *Nosologies*, sur les désavantages des classifications, et le principe que j'ai adopté me paraît également applicable à la matière médicale.

NOTES**DU PLAN D'ÉTUDES MÉDICALES.**

(1) Les élèves apprennent les langues latine et grecque au collège ; il serait à désirer qu'on leur fit apprendre, en même temps, une langue vivante. Ce serait pour eux un amusement, si nous en jugeons par les jeunes Allemands, qui reçoivent, comme une faveur précieuse, la permission d'étudier le français ou l'anglais, pendant qu'ils sont au gymnase. Ce principe étant admis, je donnerais la préférence à la langue allemande, à cause de la richesse de sa littérature, et parce que c'est la plus difficile de celles qu'il importe au médecin de connaître.

Nos élèves pourraient également apprendre au collège les éléments de la botanique et de l'entomologie, sans perte de temps. Ils vont à la promenade deux fois par semaine, durant toute la belle saison. Rien ne serait

plus facile que de leur donner la leçon d'histoire naturelle, au milieu d'un champ, et ils seraient enchantés de rapporter de leurs promenades des collections de plantes et d'insectes.

(2) Nous trouvons, dans les histoires des peuples, et dans celles des hommes illustres, des témoignages qui attestent la grande influence des révolutions politiques et des institutions sociales sur les progrès des sciences; nous y trouvons aussi beaucoup de faits qui appartiennent directement à la médecine. Ainsi XÉNOPHON nous a transmis les instructions que CAMBYSE donnait à CYRUS, pour choisir des médecins capables de préserver ses armées des maladies épidémiques, et pour connaître lui-même la salubrité des lieux où il se proposerait d'asseoir son camp. Ainsi le silence des historiens et des poètes satyriques de Rome, sur la syphilis, prouve que cette maladie n'existant pas en Europe, à l'époque où ils écrivaient.

(3) Non-seulement la physique a pour base les mathématiques, mais encore elle en emprunte souvent le langage. De sorte que la science des formes et des quantités est une introduction nécessaire à la science des propriétés des corps.

(4) Pendant que l'élève suivra un cours de chimie, il fera bien de s'exercer dans une pharmacie, aux travaux du laboratoire et de l'officine. Lorsqu'il connaîtra bien toutes les manipulations, il évitera une grande faute que commettent beaucoup de médecins, celle d'écrire des formules inexécutables, ce qui fait rire aux dépens du Docteur, et livre le malade à l'arbitraire du pharmacien.

(5) Les études préparatoires peuvent être suivies dans la plupart des villes de France. Cette facilité diminuerait les dépenses, et elle aurait surtout l'avantage inappréiable de prolonger la durée de la surveillance paternelle. Lorsque les élèves auront terminé leurs études préparatoires, ils devraient subir des examens, pour obtenir des diplômes de bacheliers-ès-lettres, et bacheliers-ès-sciences. Il serait important que les facultés de médecine n'admettent à leurs cours que des candidats munis de ce double titre. Alors, nous ne verrions plus cette tourbe de Docteurs illettrés, qui, moyennant une forte dose de présomption, et une modique somme d'argent, ont acheté le droit de dire aux plus savans médecins de l'Europe : « Monsieur et très-cher confrère ».

(6) L'art de guérir, ainsi que tous les arts, s'apprend essentiellement par la pratique. Enseigner la pathologie à un homme qui n'a jamais vu de malades, c'est fatiguer son attention en pure perte. Les objets dont on l'entretient n'existent point encore pour lui. Que peut-il comprendre à la théorie de l'inflammation et de la suppuration, s'il n'a jamais vu ni phlegmon, ni ulcère ? Il faut donc commencer par l'observation empirique des faits. L'explication théorique de ces faits, et leur coordination systématique, doivent venir ensuite, pour constituer la science. A la vérité, l'élève ne comprendra pas d'abord tout ce que dira le professeur de clinique : mais il s'aidera d'un dictionnaire explicatif des termes de médecine, et il pourra consulter ceux de ses camarades qui seront plus avancés que lui.

Quelle que soit la branche de l'art de guérir que l'étudiant veuille embrasser, il doit commencer par la cli-

nique chirurgicale. Celui qui aura bien observé les maladies externes, aura déjà une idée de celles dont le siège est caché ; il les reconnaîtra par l'ensemble des phénomènes généraux qui caractérisent les premières.

Ainsi, dès le premier jour, l'élève s'occupera de clinique et d'anatomie ; et, pour acquérir une instruction solide, il ne devra pas manquer un seul jour de fréquenter les hôpitaux, pendant tout le cours de ses études et de ses examens.

(7) Dans plusieurs universités d'Allemagne, il existe une chaire de méthodologie médicale, afin que les jeunes gens ne se trouvent pas sans guide, au milieu d'une multitude de cours, entre lesquels il importe de faire un choix. Le professeur de méthodologie est en même temps chargé de la bibliographie médicale, qui en fait le complément. A mesure que l'enseignement se perfectionnera, il est probable qu'on établira cette chaire en France, et qu'on la confiera au professeur ordinaire de bibliographie. Lorsque cette heureuse innovation aura lieu dans nos facultés, l'opuscule que je publie aujourd'hui deviendra inutile, et je n'aurai qu'à me féliciter de voir construire par de plus habiles mains l'édifice que je me suis contenté d'ébaucher.

(8)

(9) Le médecin doit savoir faire une saignée, ouvrir un cautère, passer un séton, appliquer des sangsues, des ventouses, un moxa, pour connaître si ces opérations ont été bien exécutées, lorsqu'il les a prescrites. Il peut d'ailleurs se trouver seul, à la campagne, sur un navire, etc., et être dans la nécessité de faire lui-

même tout ce qu'il juge nécessaire à son malade. Mais, pour que tous les élèves puissent passer à leur tour dans les hôpitaux, il faudrait qu'on en attachât davantage à chaque établissement, et qu'ils n'y restassent qu'une année. On ne devrait faire d'exception à cette dernière condition, qu'en faveur d'un très-petit nombre de sujets, destinés à exercer la grande chirurgie, et choisis, au concours, parmi les étudiants qui auraient terminé leur année d'internat.

(10) L'hygiène privée, l'hygiène publique, et la médecine judiciaire, exigent des connaissances en physique et en chimie. C'est à l'aide de ces connaissances que le médecin pourra éclairer ses concitoyens sur la meilleure manière de se loger, de se vêtir et de se nourrir, et qu'il déférera à l'administration supérieure les professions nuisibles à la santé; qu'il décélèrera les sophistications des comestibles, inventées par la cupidité; qu'il sauvera du supplice l'innocent accusé du crime d'empoisonnement, ou qu'il livrera au glaive des lois le monstre qui aura commis ce crime épouvantable.

Mais les applications de la chimie à la pratique sont très-horribles, et nous devons bien nous garder d'admettre les conclusions que certains esprits irréfléchis en ont voulu tirer, en physiologie, en pathologie et en thérapeutique. C'est le propre de la vie de résister, jusqu'à un certain point, aux forces physiques et chimiques, et de modifier toujours leur action. Toute comparaison entre des expériences chimiques, faites dans des vaisseaux de verre, et les phénomènes chimiques que l'on suppose avoir lieu dans les corps vivans, est nécessairement fausse. Les humeurs et les organes des

animaux ne sont les objets de la chimie, que lorsque la vie a cessé de les animer. L'immortel FOURCROY, dans ses brillantes et instructives leçons sur la chimie animale, ne manquait jamais de répéter cette importante vérité; il s'opposait, de toutes les forces de sa raison et de son éloquence, à ces invasions téméraires de quelques soi-disant chimistes, dans le domaine de la médecine; et ce n'est pas le moindre service qu'il ait rendu à une science qu'il a tant illustrée.

(11) Je conserve ici au mot nosologie son sens étymologique, de *νόσος*, maladie, et *λόγος*, discours. Ainsi, la *nosologie chirurgicale* est un cours complet, théorique et pratique, des maladies dont le traitement est attribué au chirurgien. Vers le milieu du dix-huitième siècle, BOISSIER DE SAUVAGES, médecin d'un vaste savoir, mais tout-à-fait étranger à la pratique, donnant un sens forcé au mot *Nosologie*, publia sous ce titre une classification prétendue méthodique des maladies, à l'imitation des botanistes. Depuis cette innovation, qui a été si funeste aux études médicales, un grand nombre d'écrivains ont adopté le mot *Nosologie*, dans le sens perverti par le professeur de Montpellier, et nous possérons aujourd'hui plus de cent classifications des maladies, dont chacune est la seule naturelle, suivant les assertions de l'auteur. On veut comparer les maladies aux végétaux. Cependant ceux-ci ont des caractères saillans et invariables, qu'on retrouve chez tous les individus de la même espèce. Dans les maladies, au contraire, les caractères fondamentaux échappent souvent à nos recherches, et, lorsque nous les avons saisis, nous voyons qu'ils ne sont pas les mêmes chez tous les

sujets, et qu'ils sont modifiés ou détruits par une foule de circonstances qui sont elles-mêmes variables. Les cours et les ouvrages qui ont pour base une classification des maladies, ne sont pas seulement inutiles aux élèves, ils leur sont décidément nuisibles, parce qu'ils peuvent leur faire adopter cette fausse opinion, que l'objet du médecin est de reconnaître à quelle classe et à quel ordre appartient une maladie. On a imprimé plusieurs fois, depuis vingt ans, dans des dissertations inaugurales, que la médecine offre le problème suivant : « Une maladie étant donnée, déterminer le rang qu'elle doit occuper dans un système de classification. » Il semble qu'on ait oublié que l'objet du médecin n'est point de raisonner sur les maladies, mais bien de les guérir, ou du moins d'adoucir les symptômes de celles qui sont incurables. Voici, à mon sens, le véritable problème que présente la médecine : une maladie étant donnée, chercher à en saisir les caractères essentiels, pour la distinguer de toutes celles qui ont de l'analogie avec elle, et pour en déduire des indications thérapeutiques.

(12) La syphilis est peut-être la plus fréquente de toutes les affections essentiellement chroniques. Elle se présente sous une variété de formes innombrables, dont le caractère est souvent très-difficile à saisir ; son traitement exige beaucoup d'habileté et une grande sagacité. C'est pourquoi il me paraît indispensable, pour l'étudiant en médecine, d'en faire, pendant un semestre, l'objet d'une étude particulière.

(15) J'insiste sur les cliniques spéciales, parce que les jeunes Docteurs, fixés dans les départemens, ont perdu

pour toujours l'occasion d'observer les maladies qui sont journallement traitées dans ces cliniques. Si ces maladies sont rares, ils n'oseront en entreprendre le traitement, et souvent ils les abandonneront à des hommes plus hardis et tout aussi inexpérimentés. Si elles sont fréquentes, ils seront long-temps embarrassés, avant d'avoir acquis l'habileté nécessaire, dont on ne peut puiser les élémens que dans les hôpitaux.

(14) Il y a long-temps qu'on a commencé à étudier l'anatomie des animaux. Les naturalistes n'oublieront jamais qu'ARISTOTE, secondé par la munificence de son auguste disciple, réunit et disséqua presque tous les animaux alors connus. Le vainqueur de DARIUS, au milieu du tumulte des camps, faisait servir aux progrès des sciences tous les moyens que le succès de ses armes avait mis en son pouvoir. Après avoir triomphé de tous les rois de l'Asie, il ambitionnait la gloire de contribuer à agrandir le champ des connaissances humaines. C'est ainsi qu'il s'est fait pardonner ses victoires; c'est ainsi qu'il mérita le surnom de *Grand*, qui lui a été confirmé par l'admiration de la postérité.

Mais ARISTOTE et la plupart des zoologistes qui sont venus après lui, n'avaient d'autre but, en disséquant des animaux, que d'en connaître l'organisation. C'est dans le dix-huitième siècle seulement qu'on a pensé à mettre en parallèle la structure anatomique de l'homme et celle des animaux. Cette idée féconde a produit des résultats dont la physiologie retire les plus grands avantages.

(15) Lorsqu'en 1794 on conçut l'heureuse idée de réunir la médecine et la chirurgie en un seul enseignement,

pourquoi n'y joignit-on pas aussi la pharmacie ? Un art qui fait partie intégrante de l'art de guérir, qui exige des connaissances littéraires et scientifiques très-étendues, qui compte un grand nombre d'hommes célèbres parmi les maîtres qui l'ont illustré, méritait sans doute cette honorable association. Il en serait résulté un grand avantage pour la science, et une grande économie pour le gouvernement. Un seul cours de chimie aurait suffi pour les étudiants en médecine, en chirurgie et en pharmacie. Il en eût été ainsi de tous les autres cours communs aux trois parties ; et la même faculté aurait conféré le grade de docteur aux médecins, aux chirurgiens et aux pharmaciens. Le grade de docteur écarterait de la pharmacie quelques hommes illettrés, qui, ne la considérant que comme une profession mercantile, entrent en *apprentissage*, sans études préliminaires.

La loi qui ordonne de rédiger les pharmacopées en latin est toute en faveur de la pharmacie : car, aussi long-temps qu'on écrira les formules en langue vulgaire, les épiciers, les herboristes, les religieuses, et toutes les *âmes charitables*, seront en concurrence avec les pharmaciens, pour les exécuter ; ceux-ci, privés d'une partie de leurs bénéfices, chercheront à s'indemniser, en donnant des consultations de médecine, *au comptoir* ; et, par représailles, quelques docteurs se dégraderont au point de colporter des médicaments chez leurs malades. Voilà comment un premier abus devient la cause d'une multitude d'autres abus ; voilà pourquoi, dans toute institution nouvelle, on devrait s'en tenir aux moyens les plus honorables, sans aucun ménagement pour l'ignorance, ou pour des intérêts particuliers.

(16) L'observation des maladies des animaux contribuerait certainement à éclairer la pathologie humaine. N'est-ce pas la nosologie comparée qui nous a mieux fait connaître la nature de la gale, des hydatides, etc. ?

Des médecins, qui ont bien voulu me donner leur avis sur cette méthodologie, m'ont témoigné la crainte qu'on ne me reprochât de transformer les étudiants en artistes vétérinaires. J'espère que cette crainte n'est point fondée, et j'engage les élèves, jaloux d'acquérir une instruction solide, à voir traiter les maladies des animaux domestiques, autant que les localités le permettront. Je sais qu'aucune école vétérinaire, en France, n'existe dans les mêmes villes que les facultés de médecine. Mais je dois indiquer ce qui me paraît le mieux possible. Je laisse à l'administration le soin de réunir ce qui n'aurait jamais dû être séparé.

Y aurait-il des étudiants qui rougiraient de voir des artistes vétérinaires s'asseoir à côté d'eux ? je ne le crois pas ; mais, s'il en existe, ce n'est pas pour eux que j'écris. Le médecin, tel que je le conçois, n'a pas besoin de déprécier les autres professions, pour faire valoir la sienne. Il s'honneure, aux yeux de la société, en traitant avec une sorte de confraternité tous les hommes qui cultivent les sciences, et qui peuvent, comme lui, prétendre à des succès littéraires.

(17) L'éruption des règles, leur écoulement trop abondant ou leur suppression, la sensibilité excessive de l'utérus, la grossesse, l'accouchement, les suites de couche et la lactation, sont les causes d'une foule de maladies particulières aux femmes, qui devraient être l'objet d'une clinique spéciale. Cette clinique n'a jamais été établie

en France : on a craint probablement que la communication de jeunes gens avec des femmes malades, et avec des élèves accoucheuses, n'entraînât de trop graves inconvénients. Mais je suis persuadé que ces craintes sont chimériques, surtout si l'on soumet les maisons d'accouchement à un règlement sage et sévère, et si l'on observe ce règlement avec une scrupuleuse impartialité. On pourrait, par exemple, n'admettre dans ces maisons que les élèves qui auraient au moins trois années d'études dans la faculté, et qui seraient porteurs d'un certificat du doyen, attestant qu'ils n'ont jamais donné lieu à aucune plainte, sous le rapport des mœurs. D'une autre part, on ne devrait placer dans les salles de clinique, ni les femmes en travail, ni les filles-mères, dont il convient de respecter le secret. Avec ces précautions, on concilierait les droits de l'instruction, avec les égards dus à des femmes souffrantes et malheureuses.

(18) S'il est nécessaire de connaître la matière médicale, pour pouvoir donner des secours efficaces aux malades, il n'est pas indispensable de suivre un cours, pour apprendre la matière médicale. Lorsque la clinique est bien faite, elle en fournit tous les éléments, et le professeur titulaire n'a plus guère à remplir que les fonctions d'historien. Cependant ce cours sera toujours très-intéressant, lorsqu'il sera fait par un praticien consommé, qui discutera avec impartialité les faits rapportés dans les ouvrages les plus connus, et qui les confirmera ou les réfutera, d'après ses propres observations.

C'est aussi au lit des malades qu'il faut apprendre l'art de formuler. Le professeur de clinique devrait dieter à haute voix la formule de chaque remède qu'il prescrit,

comme cela se pratique dans toutes les universités du nord de l'Europe. Les élèves retiendraient sans effort la forme, la dose, et le mode d'administration des principaux médicaments ; et ils apprendraient ensuite facilement, dans un cours, ou même par la lecture d'un ouvrage didactique, les principes de l'art de formuler. Cet art est généralement négligé en France ; aussi, nulle part les médecins ne sont plus exposés à la censure des pharmaciens.

J'ai réuni la matière médicale et l'art de formuler, parce que ces deux parties doivent être enseignées par le même professeur, et à la suite l'une de l'autre.

(19) Il faut commencer par étudier l'état actuel de la science, pour chaque partie, dans un livre didactique nouveau, dont l'auteur ait mis à profit les travaux de tous ses prédécesseurs. Lorsqu'on est bien pénétré des principes établis dans ce livre, ainsi que dans les cours, on peut lire des ouvrages moins récents, avec l'attention de rejeter les points de doctrine qui ne sont point en concordance avec le prototype que l'on s'est formé. On remonte ainsi, de siècle en siècle, en suivant toujours cette méthode d'élimination, jusqu'aux premiers monuments littéraires. On peut lire alors, sans danger, HIPPOCRATE, GALIEN, ARÉTÉE, CELSE, etc. ; et l'on paie à ces illustres fondateurs de la médecine un tribut d'admiration d'autant plus juste, qu'il n'est point dicté par l'enthousiasme.

La prédilection en faveur des anciens, pour toutes les productions du génie, vient de ce qu'on a envisagé, sous le même point de vue, la poésie et les sciences exactes. A l'époque, brillante pour tous les peuples, où

le flambeau de la raison dissipe les ténèbres de la barbarie, où la paix succède à de longues et sanglantes dissensions, où l'abondance, fruit de l'industrie, protégée par les lois, permet à un grand nombre d'hommes de vivre dans l'oisiveté, les ouvrages d'imagination doivent, les premiers, attester l'heureuse révolution qui s'est opérée dans les esprits. Les sciences n'existent pas encore, puisqu'on n'a pas eu le temps d'observer. Durant cette période d'ignorance et d'activité, toute la nature est animée, tous les sentiments sont exaltés, et les premières productions littéraires doivent paraître, embellies par tous les charmes d'un style figuré et d'un rythme harmonieux. Cependant l'homme ne tarde pas à raisonner sur les objets qu'il s'était contenté d'admirer ; il observe, entre les phénomènes qui frappent ses sens, des similitudes et des dissimilarités, ainsi que des rapports de causes et d'effets. Son imagination se refroidit, et son intelligence s'agrandit dans la même proportion. Un homme de génie recueille les faits épars, en déduit des principes généraux, et crée la science qui reste ensuite stationnaire, jusqu'à ce que de nouvelles observations très-multipliées, et des expériences soigneusement faites, lui donnent un degré d'exactitude, qui en bannit les explications oiseuses et les subtilités scolastiques.

Il résulte de ce parallèle, auquel j'aurais pu donner beaucoup plus de développemens, que le littérateur doit commencer ses études par les ouvrages les plus anciens, et que le médecin, ou le naturaliste, doit commencer les siennes par des ouvrages modernes.

(20) Autant il est nécessaire de réunir la médecine et

la chirurgie, dans l'enseignement, autant il importe de les séparer dans la pratique. Cette séparation ne détruit point l'unité de l'art de guérir, et elle en facilite l'exercice, en nous permettant d'appliquer à une seule branche, suivant notre vocation et notre aptitude, des facultés intellectuelles trop bornées, pour que nous puissions cultiver toutes les parties avec un égal succès. Il en est de même de la peinture, dont l'unité n'est pas détruite, bien que les artistes s'attachent spécialement, les uns à l'histoire, les autres au paysage, etc.

Mais les cas de chirurgie sont fort rares : c'est pourquoi l'exercice exclusif de cet art ne peut occuper qu'un très-petit nombre de sujets, et l'on peut dire qu'il n'a presque lieu que dans les hôpitaux. L'élève qui n'a point la perspective de devenir un jour chirurgien en chef d'un hôpital, fera bien de renoncer au titre de docteur en chirurgie, et de s'attacher à la médecine. Autrefois, par suite du préjugé absurde, qui plaçait l'une des deux brauches au-dessus de l'autre, les médecins étaient beaucoup moins nombreux que les chirurgiens. Il s'ensuivait que la plupart des chirurgiens pratiquaient exclusivement la médecine, qu'ils n'avaient point étudiée, et que plusieurs se contentaient des fonctions modestes attribuées aux officiers de santé d'aujourd'hui. Cet abus était funeste à la chirurgie, en fortifiant le préjugé qui la faisait considérer comme inférieure à la médecine. Dans le système actuel, tous ces inconvénients ont disparu. Les rivalités sont éteintes, et chacun suit son inclination, sans craindre d'être humilié par ses collègues. Pour rendre durables ces résultats heureux, il convient que l'autorité ne donne des places de chirurgiens qu'à des

docteurs en chirurgie, et de médecins, qu'à des docteurs en médecine.

(21) Le docteur en médecine, et l'officier de santé, n'étant point destinés à pratiquer les opérations chirurgicales, je n'ai point porté ce cours sur le tableau de leurs études.

(22) De quelque manière qu'on s'y prenne, il y aura toujours une classe de médecins subalternes, qui exécuteront les prescriptions des Docteurs, et visiteront les malades sous leur direction, dans les villes, et surtout dans les campagnes. Soit qu'on leur conserve le nom d'*officiers de santé*, ou qu'on leur donne le titre de *licenciés*, qui conviendrait mieux, il est de la plus haute importance qu'ils aient une instruction solide, conforme à leur destination, et que leurs fonctions soient clairement déterminées par une loi.

(23) De même que les Docteurs, l'officier de santé doit connaître la langue latine, ne fût-ce que pour écrire ses formules médicinales, et pour pouvoir lire les pharmacopées rédigées en cette langue. Pour les autres motifs, voyez ce que j'ai dit plus haut, dans le tableau des cours du médecin.

(24) Comme l'officier de santé doit pratiquer, toute sa vie, la chirurgie ministrante, il ne saurait trop s'y exercer, pendant qu'il suit les cliniques, dans les hôpitaux. Il est d'autres parties, au contraire, qui sont hors du cercle de ses fonctions, et que je ne mentionne point dans ce tableau. Telles sont, par exemple, les opérations chirurgicales et la médecine légale.

(25) L'officier de santé qui pratique dans les campagnes se trouve dans l'obligation de préparer les médicaments qu'il prescrit ; il doit donc étudier la pharmacie, avec un soin particulier. Mais celui qui exerce dans une ville n'a pas la même excuse, et il ne doit jamais fournir les médicaments à ses malades. Dans ce cas, la connaissance de la pharmacie lui est nécessaire, comme au médecin.

(26) Quoiqu'on en puisse dire, la botanique n'est point une science médicale. Voudrait-on la considérer comme telle, parce qu'elle nous fournit beaucoup de médicaments ? Il faudrait alors comprendre, dans la même catégorie, la minéralogie et la zoologie, qui en fournissent aussi de très-précieux. Pour faire disparaître cette séparation bizarre, il est nécessaire qu'on enseigne la minéralogie et la zoologie, dans les facultés de médecine ; ou bien, ce qui serait plus raisonnable, qu'on place la botanique, avec les deux autres parties de l'histoire naturelle, parmi les études préparatoires.

(27) Toutes les études indiquées dans ces quatre séries sont souvent désignées sous le nom de *sciences accessoires*, c'est-à-dire qui n'ont qu'un rapport indirect avec la médecine. J'ai mieux aimé les appeler *préparatoires*, puisqu'elles préparent aux études médicales, et j'ai réservé le titre d'*accessoires* pour désigner le dernier degré, dans l'ordre de l'importance.

(28) Je me suis déjà expliqué sur ce qu'on doit entendre par *nosologie*, et sur les vices radicaux des classifications dites *nosologiques*. *Voyez* page 85, note 11.

(29) L'enseignement clinique de la médecine date

réellement du commencement du dix-septième siècle. Il a été fondé d'abord à Leyde, par Othon HEURNIUS, nommé professeur, en 1601, et ensuite à Utrecht, par Guillaume VANDER STRATEN, parvenu au professorat, en 1656. Depuis cette époque, mémorable dans les annales de la médecine, il a toujours existé à Leyde ; et c'est VAN SWIETEN, digne disciple de l'immortel BOERHAAVE, qui le porta à Vienne, où il fut appelé, par l'impératrice MARIE-THÉRÈSE, en 1745. Alors, on ne tarda point à l'établir à Göttingue, à Halle, à Leipzig, à Edimbourg, à Paris, et enfin dans toutes les contrées où les lumières des Européens ont pénétré.

FIN.